



Mis en œuvre par

giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

En coopération avec



La participation des jeunes à la vie publique locale

« Contexte, Diagnostic et Recommandations »

AVANT-PROPOS

La Tunisie connaît depuis la révolution de 2011 de profonds bouleversements. La population exige de ses municipalités qu'elles fassent preuve de transparence, qu'elles rendent des comptes, qu'elles offrent des possibilités de participation accrues et qu'elles soient orientées vers les citoyen-ne-s.

En particulier, dans les régions structurellement défavorisées de l'intérieur du pays, la population ressent peu, pour l'instant, les effets de la transition démocratique. Par ailleurs, les femmes et les jeunes font peu usage de leurs droits politiques et civiques. Pour que le pays puisse continuer à se développer, des municipalités efficaces et proches des citoyen-ne-s, tout comme des relations constructives et basées sur la confiance entre administrations et administré-e-s, sont donc d'une importance cruciale.

Pour notre projet, l'Initiative pour le Développement Municipal, soutenir la participation des jeunes aux affaires locales est donc un axe de travail primordial. Ensemble avec les jeunes eux-mêmes et avec nos partenaires, le Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement et la Fédération Nationale des Communes Tunisiennes (FNCT), nous nous efforçons à mettre en place des actions concrètes qui améliorent la communication entre jeunes et municipalité et permettent aux jeunes de s'impliquer davantage dans la vie de la cité. Ces actions peuvent par exemple être des radios-web, la mise en place d'un "Citizen Lab" ou encore la signature d'une charte qui engage la municipalité à soutenir les jeunes.

Cependant, pour améliorer la participation des jeunes, il faut d'abord comprendre les raisons derrière leur abstention aux affaires locales. C'était le sujet d'une longue phase de diagnostic dans les municipalités partenaires, durant laquelle les jeunes ont pu exprimer leur ressenti et leurs opinions à ce sujet. Les principaux enseignements de ce travail se retrouvent dans ce rapport, et nous tenons à remercier nos partenaires, le Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement et la Fédération Nationale des Communes Tunisiennes (FNCT) pour la bonne collaboration qui a mené à l'aboutissement de ce travail. Nous nous réjouissons par ailleurs de continuer notre travail avec les jeunes et espérons que ce rapport pourra servir à tout autre acteur qui s'intéresse à la thématique.

Philipp Schwörer,
chef du projet «Initiative pour le Développement Municipal»

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux	4
Liste des figures	4
Abréviations et acronymes	5
1. Introduction	6
2. La méthodologie de travail	7
3. La jeunesse tunisienne : une vue d'ensemble	11
I. Démographiquement	12
II. Une faible participation à la vie économique	15
III. L'impact sur la participation à la vie publique	16
IV. Une dimension spatiale qui accentue ses défis	20
4. La gouvernance locale...Créer des cadres plus propices à la participation des jeunes	25
I. La décentralisation, cadre propice à l'implication des jeunes	26
II. Une vision sectorielle de la jeunesse	31
5. Les causes de la faible participation des jeunes à la vie publique locale	33
I. Les causes de la faible participation des jeunes à la vie publique locale	34
II. Une analyse de l'intensité des facteurs	50
III. Une modélisation plus complexe est nécessaire	62
6. Conclusion générale	64
7. Principales recommandations	66
Bibliographie	68
Annexes	
Annexe 1. Données sur les ateliers organisés dans les 30 communes pilotes	69
Annexe 2. Principales données de base relatives aux 30 communes pilotes	70
Annexe 3. Cartographie des principales études sur la jeunesse en Tunisie	71
Annexe 4. Questionnaire	73
Annexe 5. Guide d'entretien	77

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Classement des gouvernorats selon l'indicateur de la participation citoyenne	21
Tableau 2 :	Comparaison entre les 24 régions par rapport à plusieurs indicateurs	22
Tableau 3 :	Les critères de l'évaluation de performance	29
Tableau 4 :	Score des 30 municipalités concernées par le diagnostic (2019)	30
Tableau 5 :	Axes de la vision sectorielle de la jeunesse	32
Tableau 6 :	Scores des causes selon les participants	50
Tableau 7 :	Les causes les plus importantes	53
Tableau 8 :	Les causes les moins importantes	54
Tableau 9 :	Les scores moyens des familles de causes	55
Tableau 10 :	Causes avec des scores > 3,75	59
Tableau 11 :	Causes avec des scores > 4	61

LISTE DES FIGURES

Figure 1 :	Principales phases de la mission	7
Figure 2 :	Le diagramme d'Ichikawa	9
Figure 3 :	Pyramide de la population en Tunisie	12
Figure 4 :	Protestations contre la « cherté de la vie », janvier 2018	14
Figure 5 :	Les différents niveaux d'exclusion	15
Figure 6 :	Nouvelles inscriptions aux registres électoraux	17
Figure 7 :	Répartition des sièges des conseils municipaux par catégorie d'âge (2018)	18
Figure 8 :	Indice de développement de la jeunesse - Tunisie 2016	19
Figure 9 :	Processus d'élaboration de la vision sectorielle de la jeunesse (2018-2020)	31
Figure 10 :	Carte de communes visitées	35
Figure 11 :	Diagrammes des scores moyens des familles de causes par commune	56
Figure 12 :	Modèle explicatif des interactions entre les facteurs d'abstention des jeunes à la vie publique locale	63

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

ARP :	Assemblée des Représentants du Peuple
ATUGE :	Association des Tunisiens des Grandes Ecoles
BIT :	Bureau International du Travail
CIPE :	Centre International pour l'Entreprise Privé
CLL :	Code des Collectivités Locales
CMO :	Conditions Minimales Obligatoires
COMUN :	Coopération Municipale au Maghreb
CPSCL :	Caisse des Prêts et de Soutien des Collectivités Locales
DGNA :	Dotation Globale d'investissement Non-Affectée
EPA :	Enquête sur la Population Active
FCR :	Fastlane Consulting and Research
FTDES :	Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux
GIZ :	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
IACE :	Institut Arabe des Chefs d'Entreprise
IDJ :	Indice de Développement de la Jeunesse
IDR :	Indice de Développement Régional
INLUCC :	Instance Nationale de Lutte Contre la Corruption
ISIE :	Instance Supérieure Indépendante pour les Elections
ITCEQ :	Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives
JORT :	Journal Officiel de la République Tunisienne
MALEV :	Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement
MJS :	Ministère de la Jeunesse et des Sports
OCDE :	Organisation de la Coopération et du Développement Economique
OIT :	Organisation Internationale du Travail
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
ONJ :	Observatoire Nationale de la Jeunesse
OSC :	Organisations de la Société Civile
PAI :	Plan Annuel d'Investissement
PDUGL :	Programme de Développement Urbain et de Gouvernance Locale
PIC :	Plan d'Investissement Communal
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
UNFPA :	Fonds des Nations Unies pour la Population

1. INTRODUCTION

La participation politique des jeunes est un droit fondamental, mais aussi une condition essentielle pour la mise en place de mesures et de projets qui correspondent à leurs besoins. Il est essentiel que les jeunes eux-mêmes puissent contribuer à la construction de leur futur et apporter leurs perspectives.

L'approche participative et inclusive constitutionnellement engagée par l'Etat, ainsi que la volonté d'institutionnaliser la participation citoyenne à travers le processus de décentralisation engagé et renforcé par le Code des Collectivités Locales (CLL), constituent une base réglementaire favorable à un réinvestissement de la jeunesse dans la vie politique et civique de la Tunisie.

A cet effet, le gouvernement tunisien s'est engagé à la mise en oeuvre de politiques visant l'autonomisation, la participation et la protection des droits des jeunes. Accompagner et tenir compte des préoccupations de la jeunesse, à travers la mise en oeuvre de formations théoriques, de cadres de dialogue entre les jeunes et les acteurs publics, d'appui technique dans la réalisation de leurs projets ou encore dans l'aménagement d'établissements qui leur sont dédiés, représente un cadre d'action prioritaire pour le maintien et le renforcement de la cohésion sociale du pays.

Cependant, une compréhension des facteurs derrière l'abstention des jeunes à la vie publique locale est nécessaire pour pouvoir y remédier de manière efficace: C'est l'objet de ce rapport de diagnostic, qui s'inscrit dans le cadre du projet « Initiative pour le Développement Municipal » (IDM) financé par le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et mis en oeuvre par la GIZ, le Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement et la Fédération Nationale des Communes Tunisiennes (FNCT). Un des axes de ce projet vise à comprendre les raisons de la faible participation des jeunes à la vie publique locale et à y remédier en soutenant des actions structurelles permettant aux jeunes eux-mêmes de promouvoir la participation. En tout, une trentaine de mairies ont participé à la phase de diagnostic et une quinzaine de mairies a été amenée à réaliser des projets afin de promouvoir la participation des jeunes.

Ce rapport se base sur la phase de diagnostic et sur des enquêtes de terrain réalisées auprès de près de 1,000 personnes. Le rapport se fonde également sur une revue de la littérature disponible à ce sujet et des interviews de hauts responsables en charge de ce secteur. Après une analyse du contexte économique et politique, le rapport analyse donc les facteurs qui selon les jeunes eux-mêmes découragent la participation politique au niveau local: Il s'agit de six familles de facteurs liés au contexte économique et social, au modèle éducationnel et culturel, au comportement et à la motivation des jeunes, au comportement des hommes politiques, à l'absence d'institutionnalisation de la participation des jeunes et au rôle de la société civile. Les deux familles de facteurs qui ressortent sont celles liées au comportement des hommes politiques et à l'absence d'institutionnalisation de la participation des jeunes. L'analyse de ces facteurs permet ensuite de formuler des recommandations pour améliorer la participation des jeunes au niveau local mais aussi au niveau national.

2. LA MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL

L'axe de travail dédié à la participation des jeunes est composé de trois phases distinctes : une phase de diagnostic, une phase dédiée au renforcement de capacités et à la formation et une phase d'élaboration des plans d'actions locaux. Le présent rapport est consacré à la phase de diagnostic.

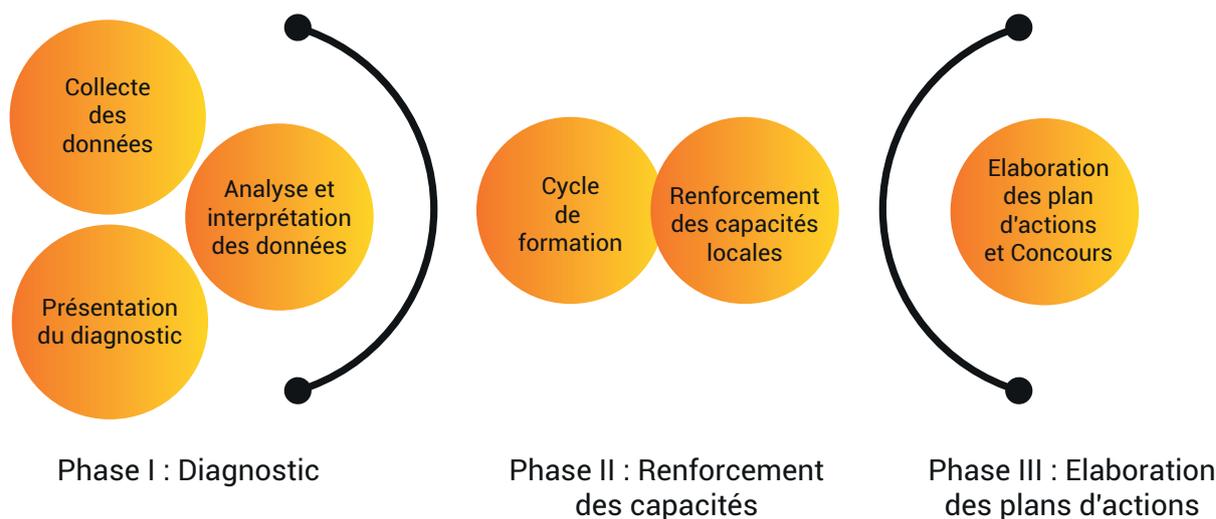


Figure 1 : Principales phases de la mission

La première phase a été dédiée à l'identification des raisons derrière l'abstention des jeunes. Il s'agit de définir la participation des jeunes dans les affaires locales, de comprendre ses leviers, ses facteurs encourageants et décourageants, et de fournir quelques expériences comparées. Il s'agissait principalement d'interviews avec les jeunes où ils ont pu s'exprimer sur leur participation aux affaires publiques locales, y compris quand cela allait au-delà de la thématique du présent projet.

Parallèlement à ce travail, et de manière complémentaire, nous nous sommes appuyés sur le programme pilote de renforcement de capacités mis en place par la GIZ à partir de 2017 dans le cadre du projet Initiative pour le Développement Municipal. L'objectif consistait à répertorier les activités réalisées et à dresser une topologie de la participation dans les différentes localités.

La phase de diagnostic a ainsi permis d'analyser le contexte de la participation des jeunes dans les processus décisionnels à l'échelle locale et a été utilisée dans l'élaboration des plans d'actions jeunesse, qui permettent d'améliorer leur participation par la mise en place d'actions concrètes. D'un point de vue méthodologique, nous avons procédé en cinq étapes afin de réaliser le diagnostic.

>> La première étape : Identification des sources de données à utiliser pour l'étude

Les données utilisées pour la réalisation de cette étude sont composées d'une revue de la documentation scientifique et politique sur ce sujet et des résultats des enquêtes de terrain.

>> La seconde étape : Elaboration des hypothèses de recherche

Compte tenu des objectifs spécifiques énumérés au préalable et en se basant sur une revue de la documentation

scientifique ainsi que sur l'expérience du projet, nous avons formulé les hypothèses de recherche suivantes:

- > De manière générale, la participation des jeunes à la vie locale est faible
- > Les équipements dédiés aux jeunes dans les communes ne répondent pas à leurs besoins
- > Faible capacité des jeunes à exprimer leur opinion au niveau local
- > Faible capacité des jeunes à participer à la prise de décision au niveau local
- > Faible capacité des jeunes à définir les priorités au sein des conseils municipaux locaux
- > Faible capacité des jeunes à négocier avec les décideurs locaux
- > Faible capacité des jeunes à exiger des comptes rendus de la part des décideurs locaux (redevabilité)
- > La relation entre les jeunes d'une commune et les composantes de la société civile (ONG/partis politiques) est faible et manque de structure
- > La relation entre les jeunes d'une commune et les administrations locales n'est pas développée.
- > La capacité des acteurs locaux à dialoguer avec les jeunes n'est pas développée.
- > La capacité d'écoute des acteurs locaux n'est pas développée.
- > La capacité des acteurs locaux en matière d'intégration des besoins et des attentes des jeunes dans l'élaboration des programmes et projets n'est pas développée.
- > Les campagnes de sensibilisation pour la promotion de la participation des jeunes sont absentes.
- > La participation des jeunes aux affaires locales dépend du contexte, des coutumes et des habitudes locales.
- > L'éducation et la culture ont un impact sur la participation des jeunes aux affaires locales
- > La participation des jeunes à la vie publique locale est dépendante du genre.
- > La participation des jeunes à la vie publique locale dépend de l'information proposée par les municipalités.

>> La troisième étape : collecte des données

Plusieurs outils ont été développés afin de réaliser la collecte des données primaires.

Le diagramme d'Ichikawa :

Le diagramme d'Ichikawa est un outil analytique qui a été utilisé à la fois pour animer les séances de travail avec les jeunes, comprendre leur niveau de participation et pour en tirer un schéma directeur. Après une brève présentation de la démarche et ses finalités, les participants aux focus groups ont été invités à construire un arbre à problèmes. Cette étape constitue l'essence même de l'approche inductive.

Le diagramme d'Ichikawa est une méthodologie utilisée de manière fréquente afin d'identifier les causes d'un problème dans un système donnée, en interrogeant ses composantes. Appelé également le diagramme 5M ou 6M, il permet de regrouper les causes des problèmes en six composantes principales toutes commençant par M. Appliqué au départ pour la gestion de problèmes de qualité dans les systèmes industriels au Japon, il a été adapté et adopté de manière large pour comprendre les causes de tout type de problème.

Les 6 M sont : Matières – Machines – Méthodes – Main d'oeuvre – Milieu – Méthodes. Le diagramme se présente sous forme d'un squelette d'un poisson avec 6 arrêtes.

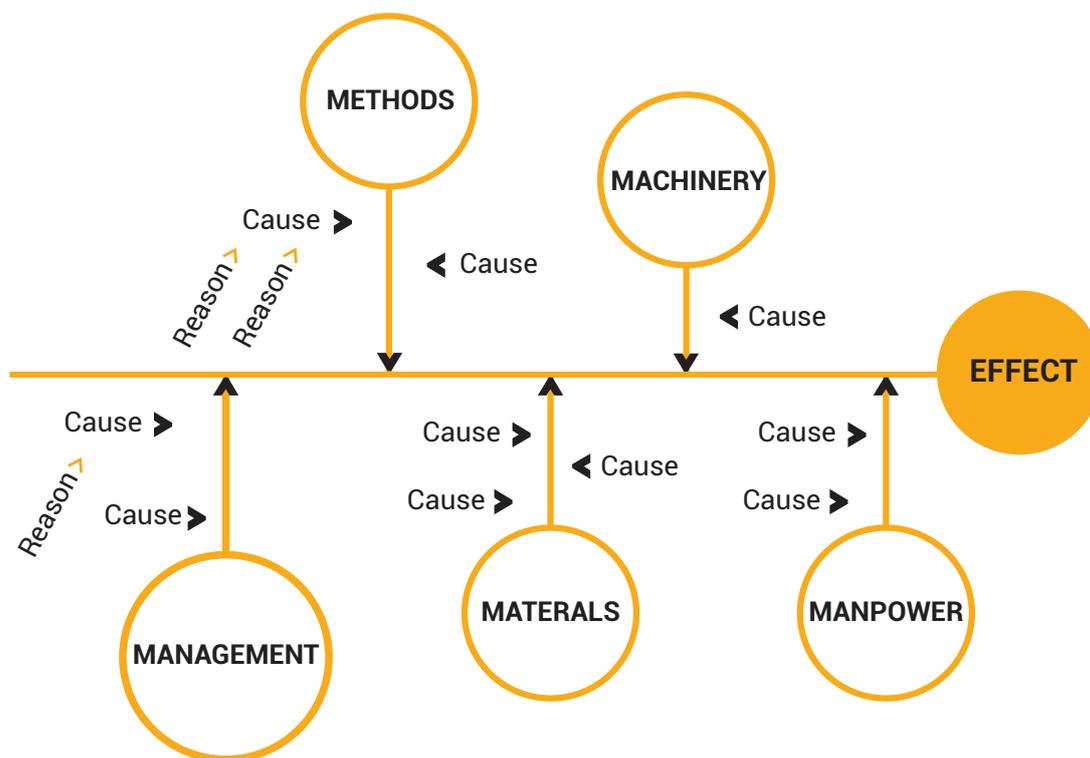


Figure 2 : Le diagramme d'Ichikawa

Il convient de noter que les 6M font généralement référence au système industriel et qu'une adaptation de leur signification au cas de la participation des jeunes dans la vie publique a été réalisée par le bureau de consulting en charge du rapport. A titre d'exemple, les machines font référence ici aux équipements mis à la disposition des jeunes pour leur participation à la prise de décision. Les matières sont à la fois les moyens financiers et non financiers permettant aux jeunes de s'exprimer. La main d'oeuvre fait référence au personnel mis à la disposition des jeunes et des citoyens pour les impliquer dans la décision publique locale.

Une des vertus de ce diagramme concerne sa capacité à être inversé. En effet, il permet à la fois d'identifier les problèmes et de proposer des solutions.

Dans chaque atelier, plusieurs équipes ont élaboré des diagrammes d'Ichikawa avant d'en exposer les résultats aux participants. L'exercice a duré en moyenne une heure et a été fortement apprécié et suivi. La mise en concurrence des groupes a aidé à faire émerger une série de facteurs novateurs et a poussé les jeunes à se surpasser.

Un débat général a lieu à la fin de chaque séance permettant de consolider les résultats. L'application de cette démarche a été relativement aisée et n'a pas posé de problèmes de compréhension pour nos publics cibles. Au contraire, nous avons été surpris par le degré de maîtrise de l'exercice par les jeunes en présence dans l'ensemble des communes. L'aide fournie par les adultes et les personnels administratifs a été fortement appréciée et a permis de valoriser leurs idées.

Dans une optique déductive, un questionnaire a été distribué aux participants afin de répertorier les différentes formes de participation ainsi que les conditions sous-jacentes et les facteurs facilitateurs et décourageants.

Un guide d'entretien a été utilisé pour la collecte de données auprès des responsables municipaux et des maisons de jeunes. L'objectif étant de mieux comprendre l'environnement institutionnel de la participation des jeunes et de penser à des mécanismes institutionnels permettant d'assurer une durabilité dans la participation.

Les différents outils de collecte de données sont joints en annexes à ce document.

Les observations instantanées

Outre la collecte de données à travers les outils précédents, les consultants ont procédé à la visite de plusieurs lieux et à des observations de terrain sur les aspects de la bonne gouvernance au niveau de la commune et des maisons des jeunes (affichage, accueil, système de gestion des plaintes, transparence, des équipements et services offerts).

>> La quatrième étape : analyse des données et élaboration du rapport de diagnostic

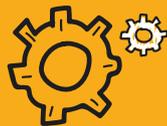
Une fois les observations et les données collectées, nous avons procédé à l'analyse des données, l'élaboration des résultats et à la rédaction du rapport de diagnostic et des recommandations.

Un des aspects clés de l'analyse est la comparaison des modes de participation entre les 30 communes et d'autres expériences documentées localement ou ailleurs. L'objectif est d'apporter un jugement de valeur sur l'opportunité et/ou la justification de tels modes.

A la fin de cette étape, **une analyse institutionnelle** a été faite pour évaluer les capacités en place, surtout au niveau des organismes de jeunesse, pour assurer une plus grande implication des jeunes dans les affaires locales, avec comme objectif la pérennisation de la participation des jeunes à travers des modes institutionnels.



3. LA JEUNESSE TUNISIEENNE UNE VUE D'ENSEMBLE



I. DÉMOGRAPHIQUEMENT

Est considéré jeune en Tunisie, tout individu dont l'âge est entre 18 et 29 ans. Cette définition est « moins restrictive que celle adoptée par certaines instances internationales qui adoptent une limite d'âge de 24 ans¹ ». La jeunesse est, en effet, définie par la sociologie en tant que classe d'âge entre l'adolescence et l'âge adulte. Certaines références utilisent la terminologie « jeunes adultes² » pour qualifier ce groupe de la population.

Selon Mohamed Ali Ben Zina, enseignant chercheur en démographie, « la Tunisie a atteint, depuis les années 2000, un dividende démographique permettant d'atteindre le potentiel de croissance économique, cette fenêtre démographique positive dure généralement une vingtaine d'année avant de commencer à s'inverser ». Ainsi, le pays est en train de voir sa population vieillir, la population de 60 ans et plus étant passé de 9.3% en 2004 à 12.3% en 2014³. La Tunisie aurait pu réaliser une croissance socio-économique importante à l'instar de beaucoup de pays, notamment asiatiques, qui ont vécu des transitions démocratiques associées à des fenêtres démographiques positives⁴.

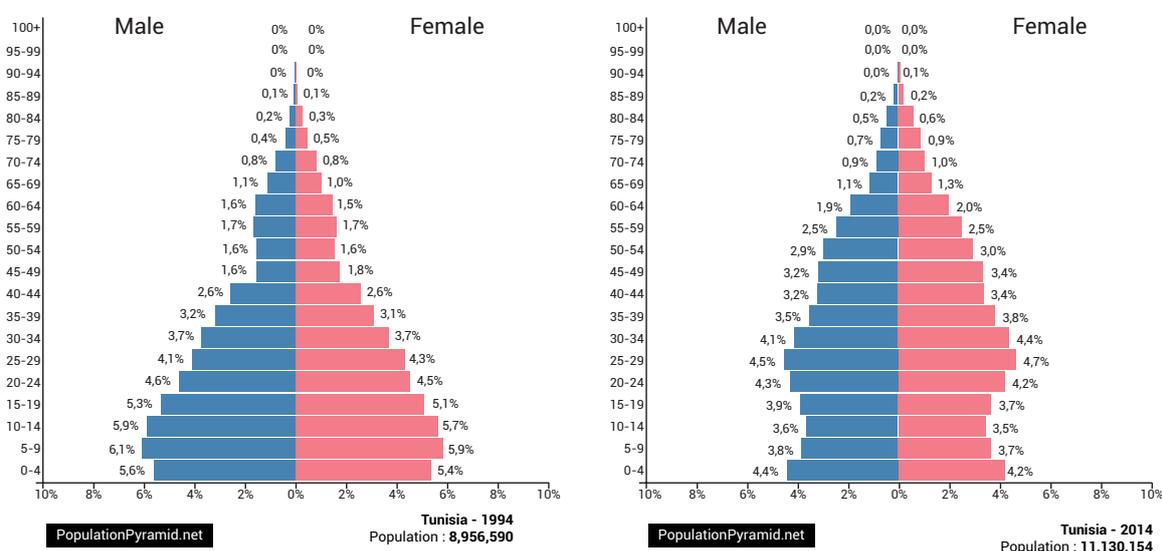


Figure 3 : Pyramide de la population en Tunisie

« On pourra constater qu'en 1994 la pyramide avait effectivement la forme d'une pyramide avec une base très large caractéristique des pays jeunes. En 2014 elle prend plus la forme de l'As de pique caractéristique des pays développés : baisse de la natalité et vieillissement de la population. La pyramide s'est épaissie au milieu, signe de l'amélioration de la qualité de vie et une baisse de la mortalité dans les années 70. On y voit un creux sur les tranches de 5 à 20 ans signe d'une forte baisse de la natalité dans les années 1980 à 2009. L'épaississement de la tranche 0-5 ans indique un mini baby-boom dans les années 2009 à 2014 (...) On notera également la forte augmentation de la tranche des plus de 80 ans, cette tranche a quadruplé en pourcentage entre 1994 et aujourd'hui ».

Encadré 1. Pyramide de la population en Tunisie (2016)

Source : Tunisie, ce que nous apprend la pyramide des âges, Huffington Post, 2015.

¹ « Profil des jeunes en Tunisie: (1) groupe d'âge, instruction, état matrimonial... », Leaders, mars 2010. <https://www.leaders.com.tn/article/1917-profil-des-jeunes-en-tunisie-1-groupe-d-age-instruction-etat-matrimonial>

² En anglais : *young adults* ou *encore emerging adults*.

³ Institut National de la Statistique.

⁴ « Tandis que les pays développés sont devenus riches avant de devenir vieux, les pays en développement seront vieux avant de devenir riches. » Gro Harlem Brundtland, ancienne directrice générale de l'OMS, en 2002.

Un poids démographique qui l'impose en tant qu'acteur incontournable !

Avec près de 50% de sa population âgée de moins de 30 ans⁵, la Tunisie se voit dans la nécessité de composer avec sa jeunesse, un acteur difficilement contournable dans le choix de ses orientations socio-politiques. Longtemps déconsidérée, la jeunesse tunisienne représente aujourd'hui un enjeu pluriel de taille dans les multiples mutations auxquels doit faire face le pays. A cette force démographique, s'ajoute une force politique, en témoigne le rôle central détenu par les jeunes dans la vague de protestation révolutionnaire de 2011. Davantage qualifiée et émancipée, la jeunesse tunisienne, colonne vertébrale des dynamiques protestataires, représente une nouvelle force vive à considérer dans la nouvelle configuration politico-institutionnelle du pays.

Toutefois, marginalisée et ... frustrée...

Si l'institutionnalisation des enjeux liés aux problématiques de la jeunesse tunisienne représente un acquis substantiel, en atteste la Constitution de 2014⁶ et les dynamiques politiques initiées, elle demeure toutefois insuffisante au regard des exclusions multiformes auxquelles est soumise une jeunesse qui semble ne plus croire aux espoirs suscités de 2011. **Selon une étude de la Friedrich Ebert Stiftung, 65% des jeunes tunisiens interrogés affirment que « les événements n'ont rien changé »⁷.**

Ces exclusions, de nature politique, socio-économique et culturelle, sont exacerbées par les difficultés financières que connaît le pays, un chômage élevé, des inégalités sociales et économiques importantes, des disparités régionales saillantes ou des inégalités de genre encore structurelles.

Les chiffres sur la participation des jeunes au vote lors des dernières élections de 2018 ainsi que les études menées par différentes organisations nationales et internationales, ont mis le doigt sur le caractère faible, insuffisant, voire inquiétant de la participation des jeunes à la vie publique. Il est clair que la scène politique et publique tunisienne souffre de la faible implication des jeunes voire de leur exclusion.

Ces différentes impasses politiques associées à d'autres qui sont d'ordre socio-économiques, tendent de même à fragiliser la nature du lien existant entre la société civile, et plus particulièrement la jeunesse, et ses institutions. Cette désaffectation n'est pas sans conséquence, et se traduit par un désengagement progressif de la jeunesse de la vie politique et associative. **En effet, une étude montre que seulement 6% des jeunes tunisiens sont réellement engagés au sein de la société civile⁸.**

Plus préoccupant encore, le déficit de confiance persistant dans les institutions (60% des jeunes n'ont pas confiance dans les institutions de l'État) et l'absence de perspectives d'insertion sociale poussent une frange non-négligeable de la jeunesse à l'émigration, voire à la tentation de la radicalisation ou de l'extrémisme violent.

Bien que difficiles à vérifier, les chiffres concernant les jeunes tunisiens qui sont partis en Lybie et en Syrie sont alarmants. Les études tendent à définir ce phénomène comme une interaction d'éléments idéologiques, culturels, économiques, etc. avec une position prise envers l'Etat.

⁵ Euromed (2013). Le travail de jeunesse en Tunisie après la Révolution

⁶ « La jeunesse est une force vive dans la construction de la nation ». Article 8 de la Constitution

⁷ Julius Dinstelhoff, Faire face à la frustration: Une auto-évaluation de la jeunesse tunisienne. Friedrich Ebert Stiftung, 2018.

⁸ Observatoire National de la Jeunesse-Social Science Forum. 2013. Youth and Participation in Public Life, Youth Barometer 2013. Tunis.



Figure 4 : Protests contre la « cherté de la vie », Janvier 2018

De ce fait, le désenchantement occasionné par ce nouveau contexte post-révolutionnaire a alimenté un sentiment de résignation et de frustration au sein de la jeunesse. Cette frustration représente un vrai risque pour la pérennisation du processus de transition démocratique encore en cours. La préservation de la stabilité politique du pays ne peut s'opérer qu'en tentant de comprendre les causes et les potentielles conséquences de ces frustrations, au risque de voir apparaître une polarisation politique et sociale.

Selon le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES), les mouvements sociaux sont en hausse perpétuelle. Comparant les chiffres de 2017 et 2018, le nombre de sit-in, barrages de routes, grèves ou autres formes de protestation enregistrées a augmenté de 600 unités entre mars 2017 et 2018. Un autre indicateur qu'a mis en place le forum est le nombre de suicides/tentatives de suicide qui a augmenté lui-aussi. Rien qu'en décembre 2018, on a constaté 832 mouvements de protestation et 35 tentatives de suicide.

Entre le 8 et 12 janvier 2018, le pays a connu une vague de protestations violentes menées essentiellement par les jeunes des régions de l'intérieur et des quartiers périphériques du Grand-Tunis sous formes de manifestations nocturnes qui avaient débuté à Tebourba (La Manouba), Kasserine, Thala, Feriana et Sbeitla (Kasserine) et se sont étendues à Bouhajla et Oueslatia (Kairouan), Gafsa et à la Cité Ettadhamen et Intilaka (Tunis). Ces protestations voulaient contester la cherté de la vie (ghalaâ Al maïcha) et la loi des finances de 2018. Elles se sont transformées, toutefois, en actes de pillage et de violence entre les jeunes et les forces de l'ordre, ce qui a engendré plusieurs⁹ morts. Le ministère de l'Intérieur a confirmé que le tiers des pilleurs arrêtés ont moins de 20 ans.

L'exclusion multiforme des jeunes a montré qu'elle est un facteur d'instabilité en Tunisie, qui mine sa cohésion sociale et met en péril les acquis de la transition démocratique.

⁹ Comité pour l'abolition des dettes illégitimes, «Tunisie (1) : Explosion Sociale De Janvier 2018 - Manifestations Et émeutes,» Janvier 2018, <http://www.cadtm.org/Tunisie-1-Explosion-sociale-de>



Figure 5 : Les différents niveaux de l'exclusion

II. UNE FAIBLE PARTICIPATION À LA VIE ÉCONOMIQUE

Selon un rapport de la Banque Mondiale, le taux de chômage des jeunes Tunisiens est particulièrement élevé à 30,7 % (pour les 15-24 ans), alors que le taux de chômage global est de 14 %, ce qui donne un ratio chômage adulte-jeunes de 3,2¹⁰. Allant dans le même sens, l'enquête 2005-2009 sur la population active (EPA) a montré que 85 % des chômeurs ont entre 15 et 35 ans. L'EPA a également révélé que le chômage parmi les groupes d'âge les plus jeunes avait augmenté entre 2005 et 2009, tandis que pour les groupes plus âgés, le taux a effectivement diminué. Ainsi, le chômage des 15-24 ans est passé de 28 à 31 %, et celui des 25-34 ans est passé de 17 à 19 %¹¹. Les sondages d'opinion ont souligné l'importance politique de ces tendances : dans un sondage réalisé après la révolution de janvier 2011, la majorité des répondants déclaraient que la révolution avait été induite par les jeunes (96 %), les chômeurs (85,3 %) et les personnes défavorisées (87,3%)¹².

Les chiffres tirés du rapport publié par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) intitulé «Emploi et questions sociales pour les jeunes dans le monde 2016» confirment ces constats. En effet, selon ce rapport, 35% des jeunes en Tunisie âgés entre 19 et 24 ans ne trouvent pas d'emploi. La différence en matière d'opportunité entre les hommes et les femmes est de 24 points, ce qui constitue un décalage élevé en comparaison avec les pays développés¹³.

Parmi les causes possibles, on peut noter que « 35 % des entreprises cherchent surtout des travailleurs âgés de plus de 29 ans, qu'elles considèrent plus expérimentés, et seulement 11 % ont une préférence pour les jeunes de 15 à 29 ans. Ceci est surtout vrai pour les postes de dirigeants et des professionnels »¹⁴.

¹⁰ Banque mondiale. (2010) « Les jeunes des Pays Arabes : Promouvoir les opportunités et la participation » Article Banque mondiale, Conférence Marseille, 30-28 avril 2010.

¹¹ Diego F. Angel-Urdinola, Stefanie Brodmann, et Anne Hilger, Tendances du marché du travail : Options récentes de politiques, MNSHD, Banque mondiale, 2012.

¹² Sondage d'Opinion Exclusif SIGMA Post, 2011.

¹³ Écart de 16,6 points à l'échelle globale

¹⁴ Statistiques de l'Observatoire national de la jeunesse, Les caractéristiques préférées des entreprises chez les demandeurs d'emploi, 2015.

Selon l'Organisation de la Coopération et du Développement Économique (OCDE), 94,000 tunisiens ont quitté le pays au cours des sept dernières années (depuis la révolution) pour aller chercher un emploi à l'étranger¹⁵. Les causes de cette émigration, toujours selon la même étude, sont surtout liées à des considérations financières. Selon l'Association des Tunisiens des grandes écoles (ATUGE), « un départ sur trois est motivé par la situation du pays et par une dégradation de la confiance »¹⁶.

Le rapport sur « l'immigration des jeunes Tunisiens » élaboré par l'Observatoire Nationale de la Jeunesse (ONJ) indique, en effet, que « très peu de données sont disponibles sur la migration irrégulière en Tunisie et en particulier chez les jeunes. Il est tout de même notable que ce fléau était déjà inquiétant avant 2011. En 2007 et 2008, entre 12000 et 31000 tunisiens étaient arrivés clandestinement à l'île italienne de Lampedusa »¹⁷.

Toujours selon l'ONJ, la Tunisie, avec 24,5% de sa population âgée de 15 à 29 ans, présente un fort potentiel migratoire. En effet, plus de 40,000 jeunes tunisiens ont migré en Europe au lendemain de 2011. Selon le profil psychologique de l'immigrant clandestin, l'âge moyen des clandestins est de 24 ans, 2/3 des migrants ont entre 20 et 30 ans. Les adultes de plus de 30 ans ne représentent que 10% »¹⁸.

Ces frustrations sont ensuite d'ordres économiques : les conséquences des réformes d'assainissement des comptes publics de l'Etat viennent s'ajouter aux faibles débouchées professionnelles, avec un **taux de chômage des jeunes diplômés dépassant les 40%**¹⁹.

III. L'IMPACT SUR LA PARTICIPATION À LA VIE PUBLIQUE...

La faiblesse structurelle des opportunités économiques pour les jeunes pèse lourdement sur le processus de participation à la vie publique et politique.

Par ailleurs, selon l'enquête menée en 2017 par le Réseau Mourakiboun en partenariat avec la Heinrich Böll Stiftung et le bureau d'études « One to One », 56% des citoyens interrogés disent qu'ils ne sont pas du tout intéressés par ce qui se passe sur la scène politique²⁰.

Ceci illustre et confirme le **taux d'abstention record (66,3%) enregistré lors des élections municipales de mai 2018**, traduisant une désaffectation pour les partis politiques et les formes d'engagements traditionnels. Toutefois, les jeunes et jeunes adultes, avec 1,753,788 personnes inscrites au registre, représentaient une masse électorale critique d'environ 50%.

Il est à noter en revanche que les registres électoraux des **élections²¹ municipales de 2018 ont vu 148,648 nouvelles inscriptions de jeunes âgés entre 18 et 21 ans votant pour la première fois, soit une augmentation de 27,75%**.²²

Certaines dispositions ont été prises, toutefois, pour renforcer la représentativité des jeunes au sein des nouveaux conseils municipaux.

¹⁵ Fuite Des Cerveaux : 94000 Compétences Ont Quitté La Tunisie Depuis La Révolution,» Espace Manager, Novembre 13, 2017, <https://www.espace-manager.com/fuite-des-cerveaux-94000-competences-ont-quitte-la-tunisie-depuis-la-revolution.html>

¹⁶ Dahmani, Frida. «Tunisie : La Fuite Des Cerveaux S'accélère.» Jeune Afrique, Mai 2018. <https://www.jeuneafrique.com/mag/553227/societe/tunisie-la-fuite-des-cerveaux-saccele/>.

¹⁷ ONJ, « l'immigration des jeunes tunisiens »,2010

¹⁸ Idem

¹⁹ Tiss, Mohsen. «Banque Mondiale : Le Chômage Des Jeunes Reste Très élevé En Afrique Du Nord.» L'Economiste Maghrébin, July 17, 2017. <https://www.leconomistemaghrebin.com/2017/07/17/banque-mondiale-chomage-jeunes-reste-tres-eleve-afrique-nord/>.

²⁰ Heinrich Böll Stiftung Tunisie (2017), Étude sur « La Perception Du Citoyen Sur La Représentativité Politique Et Les Élections Locales ».» <https://tn.boell.org/fr/etude-nationale-la-perception-du-citoyen-sur-la-representativite-politique-et-les-elections-locales>

²¹ ISIE

²² Idem

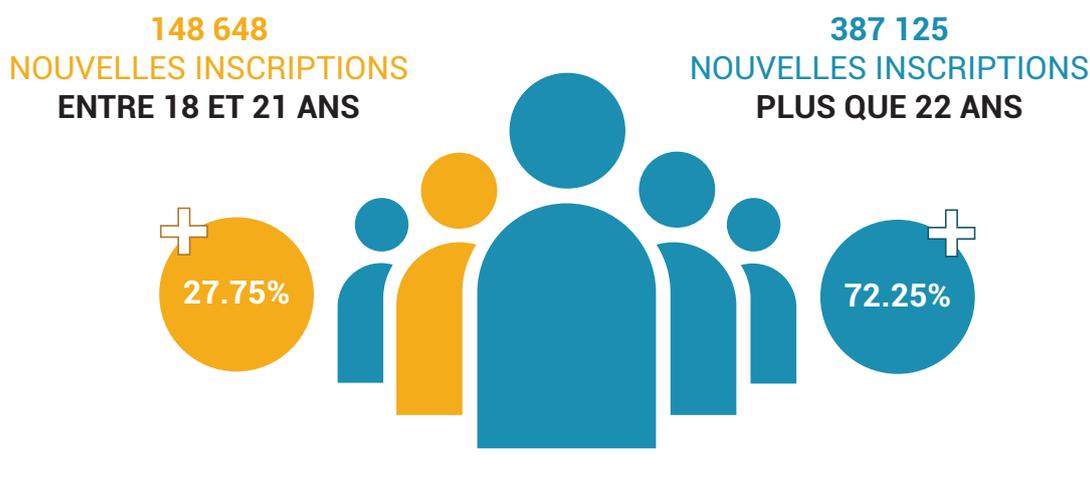


Figure 6 : Nouvelles inscriptions au registres électoraux

Les exigences imposées par la loi électorale par rapport à la composition de la liste des candidats ont contribué, lors des élections législatives de 2014 à l'élection de 28 députés âgés de 35 ans ou moins, dont 23 femmes²³. Ces dispositions et bien d'autres ont permis le renforcement de la présence des jeunes dans les positions de prise de décision.

L'article 133 de la Constitution précise que « *la loi électorale garantit la représentation des jeunes au sein des conseils des collectivités locales*²⁴ ». Dans ce cadre, la nouvelle loi électorale²⁵ a prévu un ensemble de règles et de mesures encourageant la participation des jeunes aux élections et leur représentation au sein des conseils municipaux :

- **Article 49 bis** : L'âge minimum de candidature aux élections municipales a été fixé à 18 ans révolus à la date de dépôt de la demande de candidature.
- **Article 49 decies** : Toute liste candidate aux élections municipales doit contenir au moins une personne âgée entre 18 et 35 ans parmi ses 3 premiers membres et dans chaque série de 6 candidats consécutifs pour le reste de la liste. L'inobservation de cette condition entraîne le rejet de la candidature de la liste concernée.
- **Article 117 quinquies** : Dans le cadre de l'élection du président du conseil municipal, et lorsqu'il est procédé à l'organisation d'un second tour et que les deux candidats à ce second tour obtiennent le même nombre de voix, c'est le plus jeune des deux qui sera privilégié et proclamé vainqueur.

Dans l'ensemble, 52% de tous les candidats en lice pour les élections municipales de 2018 ont 35 ans ou moins, et 24% ont entre 36 et 45 ans.

²³ National Democratic Institute. Rapport Final Sur Les élections Législatives Et Présidentielles De 2014 En Tunisie. [https://www.ndi.org/sites/default/files/Tunisia Election Report 2014_FR_SOFT \(1\).pdf](https://www.ndi.org/sites/default/files/Tunisia%20Election%20Report%202014_FR_SOFT%20(1).pdf).

²⁴ Constitution Tunisienne du 27 janvier 2014, article 133.

²⁵ La loi organique n° 7-2017 du 14 février 2017, modifiant et complétant la loi organique n° 16-2014 du 26 mai 2014, relative aux élections et référendums

Selon Nabil Baffoun, membre de l'ISIE, la Tunisie a réussi, lors de ces élections municipales, à réaliser l'objectif d'augmenter la représentativité des jeunes dans les conseils municipaux (37% de moins de 35 ans) et celle des femmes (47%), faisant remarquer que ce dernier taux est très élevé et dépasse les taux enregistrés à l'échelle internationale (28% en Europe et 18% dans le monde arabe)²⁶.

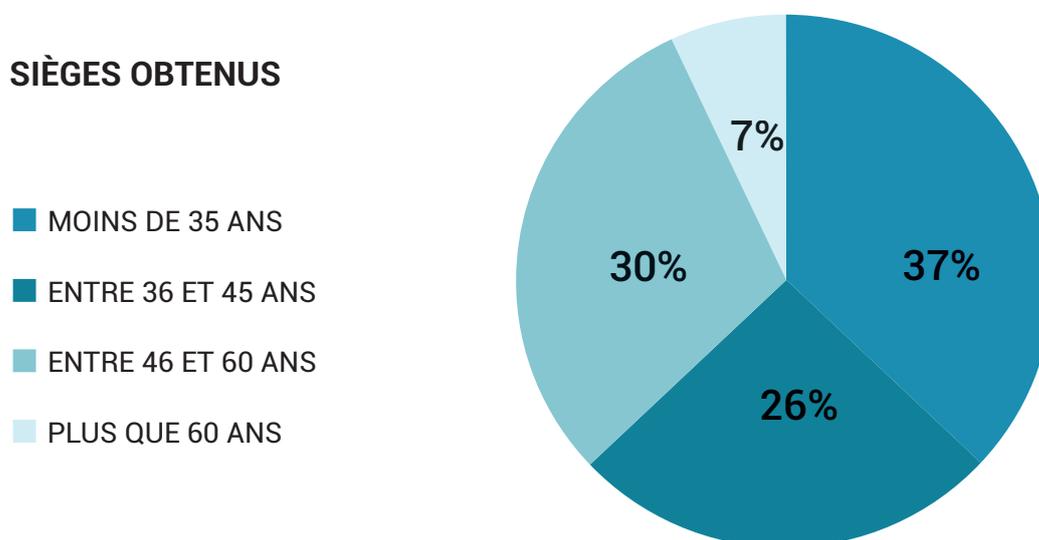


Figure 7 : Répartition des sièges des conseils municipaux par catégorie d'âge (2018)

Source : ISIE

La municipalité de *Menzal Abdarrahmen* (au Gouvernorat de Bizerte) a une présidente de conseil municipal de 27 ans, la plus jeune de toute la Tunisie.

Toutefois, et malgré ces réussites qualitatives qu'il faudrait renforcer, le climat général montre une désaffection de la jeunesse tunisienne vis-à-vis de la vie publique.

L'enquête 2010 de l'Observatoire National de la Jeunesse (ONJ), qui couvrait 10,000 jeunes (15-29 ans), a souligné un faible taux de participation des jeunes aux décisions qui affectent leur vie. Leur adhésion reste limitée à l'implication dans des associations. La même enquête révèle également le manque de structures à travers lesquelles ils pourraient exprimer leurs opinions. De même, un rapport de l'ONU a souligné en 2011 l'absence de participation active des jeunes dans la prise de décision au niveau communautaire, municipal, régional et national. En outre il a souligné le manque d'engagement de la jeunesse dans la conception, la mise en oeuvre et l'évaluation des services et des programmes destinés aux jeunes; les possibilités limitées de bénévolat ou de service communautaire ; et le manque de consultations. Le rapport de l'UNFPA intitulé « Défis de la jeunesse Tunisienne » présente la participation à la vie publique comme le deuxième défi le plus important après l'emploi²⁷.

Les chiffres de l'enquête réalisée par le Bureau International du Travail (BIT) montrent que 3% des jeunes sont réellement engagés dans la société civile et 2,7 % seulement dans les partis politiques. 91,2% des jeunes ruraux et 68,7% des jeunes en milieux urbains déclarent également ne pas avoir confiance dans les institutions politiques²⁸.

²⁶ Réalités, Juin 2018. <https://www.realites.com.tn/2018/06/municipales-2018-37-des-elus-sont-des-jeunes-et-47-sont-femmes/>.

²⁷ <https://tunisia.unfpa.org/fr/publications/défis-de-la-jeunesse-tunisienne>

²⁸ Organisation Internationale pour la Migration. 2014. Fiche thématique « l'organisation internationale pour la migration et la jeunesse tunisienne ».

IV. UNE DIMENSION SPATIALE QUI ACCENTUE LES DISPARITÉS

Disparités entre le milieu urbain et le milieu rural

Selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014 publiés par l'Institut National des Statistiques, le milieu communal compte 1,901,000 ménages et le milieu non communal 812,000, sur un total de 2,713,000 ménages dans le pays. 70% des ménages et 67.7% des habitants résident dans le milieu communal en 2014. Les disparités entre ses deux milieux sont fortes : En 2015, le taux de pauvreté était ainsi de 10,1% en milieu communal et de 26% en milieu non communal. Le taux d'analphabétisme est également de 13% en milieu communal et de 32.6% en milieu non communal. Ces disparités se reflètent aussi dans les investissements, les infrastructures publiques et l'accès à des services publics de qualité.

La participation citoyenne semble être inférieure compte tenu du manque de cadres et de d'activités susceptibles d'attirer les jeunes. Néanmoins, les jeunes issus du milieu rural semblent selon l'ONJ avoir davantage de confiance envers les institutions de l'Etat que ceux vivant dans les milieux urbains.

Disparités entre les gouvernorats

Le territoire tunisien est caractérisé par une forte disparité entre les régions côtières et les régions intérieures³². Cette disparité se projette en termes d'opportunités offertes pour les jeunes afin d'assurer leurs inclusions économique, sociale, culturelle et politique. Être jeune dans un gouvernorat de l'intérieur ou du sud du pays signifie d'une manière corollaire et quasi-automatique, que les opportunités en matière d'emploi et de participation sociale et politique sont significativement réduites.

Un classement de l'attractivité économique des 24 gouvernorats tunisiens réalisé par l'Institut arabe des chefs d'entreprise (IACE) et le Centre international pour l'entreprise privé (CIPE) met en lumière d'une manière scientifique les inégalités entre les 24 gouvernorats du pays. La capitale du pays, Tunis, est en tête, suivi de Sousse et Ariana puis le gouvernorat de Sfax se classe à la 4ème position. Le gouvernorat de Kébili ferme la marche, précédé par Sidi Bouzid et Jendouba³³.

Parmi les indicateurs déterminants pour ce classement figure un indicateur relatif à la participation citoyenne où l'on voit qu'il existe une forte disparité entre les gouvernorats en matière d'implication des citoyens dans les processus décisionnels.

Cette disparité semble avoir des conséquences sur la participation des jeunes à la vie publique. En effectuant une analyse primaire de l'IDR (Indice de Développement Régional) en relation avec les taux de participation aux élections de 2014, un lien entre le développement du gouvernorat et la participation de ses citoyens semble exister.

³² Faycel Zidi. Politiques économiques et disparités régionales en Tunisie : une analyse en équilibre général micro-stimulé. Economies et finances. Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III, 2013. Français

³³ IACE. Rapport Sur L'Attractivité Régionale 2016. <http://www.iace.tn/wp-content/uploads/01/2017/Rapport-attractivite-regionale-2016-.pdf>.

Gouvernorat	Rang 2016	Score 2016	Rang 2015	Score 2015
Tunis	1	3,56	1	6,08
Ben Arous	2	2,83	4	4,21
Sfax	3	2,44	7	3,24
Gabès	4	2,15	10	2,87
Médenine	5	1,99	8	3,11

Zaghouan	20	1,15	14	2,63
Ariana	21	1,14	2	4,43
Bizerte	22	1,10	5	4,16
Nabeul	23	1,04	6	3,38
Beja	24	0,72	23	1,16

Tableau 1 : Classement des gouvernorats selon l'indicateur de la participation citoyenne

Class ³⁴ .	Gouvernorats	IDR ³⁵	Nombre de municipalité par gouvernorat	Nombre d'associations ³⁶	Taux de participation aux élections de 2014 ³⁷	Taux de participation aux municipales de 2018 ³⁸
1	Tunis	0,76	8	19,91%	Tunis 1 : 64,1% Tunis 2 : 72,4%	Tunis 1 : 26% Tunis 2 : 33%
2	Ariana	0,69	7	5,08%	66,9%	33%
3	Ben Arous	0,66	13	4,09%	52,5%	33%
4	Monastir	0,64	31	4,09%	67,1%	46%
5	Sousse	0,62	18	4,78%	69%	36%
6	Nabeul	0,57	28	6,20%	Nabeul 1 : 66,3% Nabeul 2 : 64,8%	Nabeul 1 : 31% Nabeul 2 : 36%
7	Sfax	0,56	23	7,97%	Sfax 1 : 62,7% Sfax 2 : 68,8%	Sfax 1 : 37% Sfax 2 : 32%
8	Tataouine	0,55	7	2,15%	61,1%	28%
9	Gabès	0,53	16	3,43%	37,6%	34%
10	Mannouba	0,53	10	2,25%	67,5%	29%
11	Tozeur	0,51	6	1,49%	59,5%	31%
12	Kébili	0,50	9	2,16%	70,16%	37%
13	Médenine	0,50	10	4,52%	64,4%	35%
14	Bizerte	0,49	17	4,17%	61,2%	29%
15	Mahdia	0,42	18	2,63%	58%	41%
16	Gafsa	0,41	13	3,77%	58%	36%
17	Kef	0,40	15	2,08%	59%	35%
18	Beja	0,39	12	2,02%	56,4%	31%
19	Zaghouan	0,39	8	1,26%	53%	43%
20	Siliana	0,36	12	2,13%	53,8%	37%
21	Jendouba	0,31	14	2,68%	53%	28%
22	Sidi Bouzid	0,28	17	4,11%	43,6%	35%
23	Kairouan	0,25	19	3,02%	52,2%	33%
24	Kasserine	0,16	19	4,01%	48,8%	33%
Moyenne nationale			350		59,04%	33,7%

Tableau 2 : Comparaison entre les 24 régions par rapport à plusieurs indicateurs

³⁴ En se basant sur l'IDR

³⁵ Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives. Etude Comparative En Terme De Développement. 2012. <http://www.itceq.tn/files/developpement-regional/indicateur-developpement-regional.pdf>.

³⁶ IFEDA – 17 mai 2018

³⁷ ISIE

³⁸ ISIE, résultats provisoires au moment de l'élaboration de ce Livre Blanc

Ainsi, les facteurs d'exclusion des jeunes de la vie socio-économique et politique semblent être amplifiés par les disparités régionales. Ces disparités ont été le moteur de la réflexion sur la décentralisation qui a été consacré en 2014 par le chapitre 7 de la Constitution du 27 janvier 2014. La décentralisation pourrait, si correctement mise en oeuvre, favoriser une participation accrue des citoyens, et notamment des jeunes à la vie publique.

Le chapitre suivant donnera un aperçu sur le cadre de la gouvernance locale en Tunisie en relation avec la participation des jeunes.



4. LA GOUVERNANCE LOCALE... CRÉER DES CADRES PLUS PROPICES À LA PARTICIPATION DES JEUNES

Le cadre institutionnel tunisien est en train de connaître différentes réformes qui contribuent chacune à la mise en place d'un environnement propice à la participation des citoyens, et des jeunes en particulier.



I. LA DÉCENTRALISATION, CADRE PROPICE À L'IMPLICATION DES JEUNES

« L'État s'engage à renforcer la décentralisation et à la mettre en oeuvre sur l'ensemble du territoire national, dans le cadre de l'unité de l'État » définit l'article 14 de la Constitution tunisienne. La décentralisation, processus de réforme nécessaire au développement des régions tunisiennes, induit le déplacement du pouvoir central vers les collectivités locales. Ces dernières bénéficient de nouveaux mécanismes de gouvernance participative qui seront détaillés dans le CCL. Le chapitre VII de la Constitution (« Du pouvoir local ») assure l'institutionnalisation de la gouvernance participative dans le fonctionnement des collectivités locales. La direction prise après la révolution de 2011 va dans le sens d'une implication accrue des citoyens et de la société civile à la gestion du territoire et des affaires locales.

La Constitution a mis l'accent sur plusieurs principes :

- La discrimination positive³⁹
- La subsidiarité⁴⁰
- Le droit à l'information et d'accès à l'information⁴¹
- Le contrôle à posteriori⁴²
- La libre administration⁴³

Les collectivités locales adoptent les instruments de la démocratie participative et les principes de la gouvernance ouverte afin d'assurer la plus large participation des citoyens et de la société civile dans la préparation de projets de développement et d'aménagement du territoire et le suivi de leur exécution, et ce, conformément à ce qui est prévu par la loi.

**Article 139 de la Constitution
tunisienne.**

En appliquant ces principes, les collectivités locales verront la translation progressive des centres de prise de décision du niveau national au niveau local. Les municipalités sont en train de vivre la mise en place de véritables processus décisionnels locaux voire de « politiques publiques locales », favorisant l'émergence d'un véritable pouvoir local.

Ce pouvoir n'existait pas auparavant car les municipalités ne participaient pas, avant 2014, à l'élaboration des décisions et des politiques qui concernent leurs territoires, les décisions étant souvent prises au niveau régional par le gouverneur ou au niveau national par les différents ministères. Les municipalités ont désormais de plus en plus la possibilité de participer activement au développement territorial et des cadres de participation sont en train de se mettre en place afin d'associer les citoyens aux processus décisionnels qui les concernent.

D'après le MALE, plus de 33 textes d'application sont à élaborer pour pouvoir mettre les dispositions du CCL en vigueur⁴⁴. Parmi ces textes, est apparu (i) le décret gouvernemental n° 2018-746 du 7 septembre 2018, fixant les critères et le montant des primes et avantages accordés aux présidents des municipalités, et (ii) le décret gouvernemental n° 2018-744 du 23 août 2018, portant approbation du règlement intérieur type des conseils municipaux. L'Instance de prospection et d'appui à la décentralisation a été mise en place afin de piloter ce processus.

³⁹ Article 12 de la Constitution de 2014.

⁴⁰ Article 131 de la Constitution de 2014.

⁴¹ Article 32 de la Constitution de 2014.

⁴² Article 138 de la Constitution de 2014.

⁴³ Article 132 de la Constitution de 2014.

⁴⁴ Conférence de presse donnée par le ministre des affaires locales et de l'environnement pour présenter le nouveau Code des collectivités locales, Tunis

Depuis 2011, il y a eu la création de 85 nouvelles municipalités (350 au total) complétant la couverture intégrale du territoire tunisien, conformément aux nouvelles dispositions constitutionnelles. Ainsi, l'ensemble des tunisiens sont considérés effectivement en milieu communal, quel que soit leur lieu de résidence.

Ceci impactera d'une manière profonde la cartographie des jeunes et des citoyens à impliquer. En effet, 35% de la population rurale jusque-là marginalisée – fait désormais partie des citoyens à mobiliser et dont la participation nécessitera la mise en place de nouveaux outils, pour qu'ils puissent exercer un contrôle sur les actions publiques notamment en milieu extra-urbain.

Impliquer les citoyens et les jeunes dans les milieux ruraux nécessite une stratégie de mobilisation différente, qui se base sur leurs besoins et priorités spécifiques. Ces besoins sont différents des besoins des citoyens en milieu urbain, vu les différences en termes d'activités économiques et de configuration spatiale du territoire. Les acteurs oeuvrant dans le milieu rural n'auront plus la délégation et/ou le gouvernorat comme vis-à-vis mais la municipalité qui gèrera désormais l'ensemble du territoire.

De ce fait, les études nécessaires devront être effectuées afin de pouvoir disposer d'une meilleure connaissance des besoins et attentes des jeunes vivant dans les milieux ruraux, et ce, dans le but de mettre en place une stratégie de mobilisation adéquate et pertinente.

La loi fondamentale numéro 29 du 9 mai 2018, relative au code des collectivités locales, a été publiée le 18 mai 2018 dans le Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT). Le texte comporte plus de 400 articles dont plus de 12 articles mettant l'accent sur les modalités d'implication des citoyens. Il constitue un pas important vers la décentralisation du pouvoir en Tunisie et concrétise la vision du Chapitre 7 de la Constitution.

Bien que plusieurs sont ceux qui reprochent au CCL l'absence de modalités concrètes et d'outils de participation citoyenne, ainsi que son faible caractère innovant, différents guides et décrets viendront le compléter et donneront plus de précisions quant à sa mise en application.

Le report des élections municipales et régionales à maintes reprises a diminué considérablement la confiance des citoyens envers l'ISIE et envers le processus électoral lui-même. Ceci explique, avec d'autres facteurs, le faible taux de participation des citoyens (35,6%) notamment des jeunes aux élections municipales du 06 mai 2018 qui se balance entre un taux minimal de 26% (circonscription électorale de Tunis I) et un taux maximal de 46% (circonscription électorale de Monastir)⁴⁵.

⁴⁵ ISIE



La légitimité des structures non élues dirigeant les municipalités était faible et ne permettait pas à ces dernières d'entamer des réformes dans le contexte politique et institutionnel actuel. Elles n'étaient en mesure ni de mettre en oeuvre des actions osées et des projets ambitieux ni de susciter une implication des citoyens dans la vie publique, son rôle principal se résumant souvent à la gestion des affaires quotidiennes.

Renforcer la participation citoyenne n'était pas une priorité des délégations spéciales (les administrations provisoires chargées des affaires courantes des municipalités après la révolution). Toutefois, plusieurs initiatives visant à traduire progressivement les fondements constitutionnels, notamment en ce qui concerne la participation citoyenne et la décentralisation, ont vu le jour, même avant la promulgation du nouveau code des collectivités locales.

La note circulaire N° 4 du 7 Mars 2014, concernant la préparation du nouveau Programme de Développement urbain et de Gouvernance locale (PDUGL)⁴⁶ pour la période 2014-2018, oblige chaque commune à établir une démarche fixant le cadre organisationnel et méthodologique à chaque étape du processus d'élaboration du PIC, permettant la participation active de tous les acteurs concernés par la gouvernance locale, et conciliant ainsi les exigences techniques avec les attentes et aspirations des catégories participantes concernées.

En outre, le montant alloué à chaque commune au titre de la DGNA (la dotation globale d'investissement non-affectée)⁴⁷ n'est plus fonction d'investissement communaux mais est devenu tributaire de deux éléments essentiels : (i) le respect **des conditions minimales obligatoires (CMO)**, et (ii) **les résultats de l'évaluation** de performance des municipalités.

Les Communes prépareront leur budget prévisionnel annuel ainsi que leur Plan Annuel d'Investissement (PAI), en respectant autant que faire se peut :

- Les dates requises par les Conditions Minimales Obligatoires (CMO) : approbation du budget prévisionnel et du PAI de l'année N avant le 31 décembre de l'année N-1 (pour les autres conditions voir point I-C ci-avant) ;
- **La démarche participative pour la préparation du PAI et du Budget Prévisionnel correspondant [...].**

Manuel Opérationnel du PDUGL, caisse des prêts et de soutien des collectivités locales, en partenariat avec la Banque Mondiale, novembre 2015, p15.

⁴⁶ <http://www.collectiviteslocales.gov.tn/fr/circulaire-n-4-du-7-mars2014-/>

⁴⁷ Cette dotation a été instituée par le Décret n3505-2014° du 30 septembre 2014 fixant les nouvelles conditions d'attribution des prêts et d'octroi des subventions par la CPSCS et remplace la subvention d'investissement précédemment régie par le décret n1135 -97° du 16 juin 1997.

Les deux arrêtés conjoints (ministère des Finances et ministère de l'Intérieur) datés du 13 juillet et du 3 août 2015 qui ont fixé les conditions minimales requises pour le transfert des subventions annuelles par la CPSC, exigent parmi les différentes pièces du dossier à constituer pour pouvoir bénéficier de DGNA, un extrait de la délibération du conseil de la collectivité locale relative à l'approbation du PAI accompagné d'une copie de ce programme et des justificatifs de son élaboration selon l'approche participative.

Le programme a procédé à la mise en place d'une batterie d'indicateurs qui reflètent la performance de la commune (voir encadré ci-contre) accompagné d'un guide opérationnel d'évaluation de la performance des collectivités locales⁴⁸.

La mise en place d'une approche participative constitue un des indicateurs les plus importants de cette évaluation.

1. Gouvernance	2. Gestion	3. Pérennité
1.1 Approche participative	2.1 Gestion des ressources humaines	3.1 Entretien des biens
1.2 Transparence et accès à l'information	2.2 Gestion des ressources financières	3.2 Assainissement des dettes
1.3 Mécanisme de gestion des plaintes	2.3 Commande publique	3.3 Ressources propres
		3.4 Sauvegardes environnementales et sociale

Tableau 3 : Les critères de l'évaluation de performance

De ce fait, les municipalités sont en train, depuis 2016, de mettre en oeuvre une approche participative pour l'élaboration des PAI (Plans annuels d'investissement). Le rapport d'évaluation de 2017 élaboré par l'instance de contrôle général des services publics montre que seulement 15.9%⁴⁹ (42 municipalités) ont pu mettre en oeuvre toutes les dispositions relatives au volet gouvernance dont les dispositions relatives à l'approche participative.

⁴⁸ Le guide est téléchargeable sur le lien : <http://collectiviteslocales.gov.tn/fr/guides-et-manuels>

⁴⁹ Rapport d'évaluation de la performance des collectivités locales, Instance du contrôle général des services publics, 2018.

Localités	Rang	Score total	Détails du score total		
			Gouvernance	Gestion	Pérennité
Jendouba	13	90	30	21	39
El Mourouj	33	87	30	19	38
Sidi Hssin	105	82	30	24	28
Bir Lahfey	89	83	30	19	34
Daouar Hicher	20	89	30	24	35
Jelma	13	90	30	24	36
Soliman	70	84	30	20	34
Testour	44	86	28	22	36
Béjà	56	85	28	17	40
Menzel Bourguiba	105	82	28	21	33
Kef	146	79	28	16	35
Siliana	28	88	28	22	38
El Fahs	169	77	28	11	38
Menzel Salem	5	92	28	25	39
Djerba Midoun	56	85	28	24	33
Agareb	44	86	28	23	35
Makthar	146	79	26	19	34
Jbeniena	56	85	26	24	35
Zaghouane	169	77	26	17	34
Ghardimaou	200	74	24	17	33
Thala	230	70	23	15	32
Kairouan	105	82	22	20	40
Gafsa	89	83	22	22	39
Kalaat Landalous	246	68	20	19	29
La Marsa	215	72	20	15	37
Sbeitla	230	70	18	20	32
El Haouaria	230	70	18	12	40
Monastir	268	51	17	12	22
Bizerte	250	67	12	10	32
Regueb	169	77	11	28	38

Tableau 4 : Score des 30 municipalités concernées par le diagnostic (2019)⁵⁰

⁵⁰ <http://www.collectiviteslocales.gov.tn/>

Toutefois, et malgré plusieurs initiatives, on constate toujours la faible institutionnalisation de l'implication de la jeunesse. En effet, l'institutionnalisation ne relève pas uniquement du champ légal et normatif mais s'étend sur le champ opérationnel et pratique.

Bien que le programme PDGL mis en place par le ministère des Affaires Locales et de l'Environnement n'ait pas fait l'objet d'une évaluation, plusieurs acteurs interviewés ont mis le doigt sur les insuffisances liées à l'opérationnalisation des dispositions des différents circulaires et arrêtés et sur les limites des résultats atteints. En effet, la participation du public et de la jeunesse en particulier ne dépasse pas, dans le cadre actuel, le niveau de consultation qui reste en deçà de la concertation et de la codécision.

Ce faible degré d'influence découle du caractère difficile de la conciliation entre les exigences techniques et les attentes et aspirations des catégories participantes concernées par le PIC. Ces limites liées à la participation des citoyens ont été, dans certains cas, sources de frustrations voire de conflits. Ce potentiel de conflit reflète que les acteurs locaux sont encore dans un processus d'apprentissage de la démocratie participative au niveau local et témoigne, en outre, de l'ancrage encore faible de celle-ci à l'échelle territoriale.

Les municipalités sont certes responsables, toutefois, cette responsabilité est partagée.

II. UNE VISION SECTORIELLE DE LA JEUNESSE

Selon une approche participative, le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), avec l'appui du Programme des nations unies pour le développement (PNUD) a formalisé une vision sectorielle de la jeunesse (2018-2020). Cette vision stratégique s'inscrit dans le cadre de l'agenda de développement national et international. Cette vision sectorielle de la jeunesse (2018-2020) est la première étape vers l'élaboration d'une politique nationale multisectorielle de la jeunesse (2020-2030).

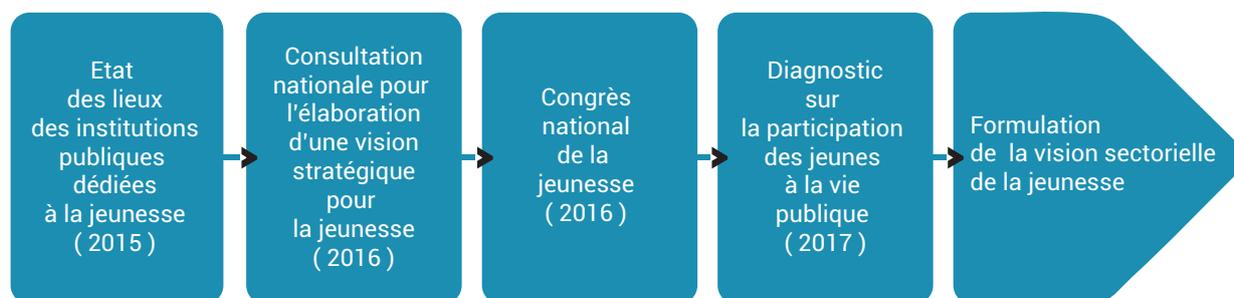


Figure 9 : Processus d'élaboration de la vision sectorielle de la jeunesse (2018-2020)

La vision sectorielle de la jeunesse (2018-2020) vise à mettre en place un environnement propice à l'émergence d'une jeunesse citoyenne, qualifiée et autonome, épanouie et socialement engagée. Le modèle préconisé est celui du jeune citoyen, entrepreneur, créatif, indépendant et mobile, engagé au service de l'intérêt général et participant activement à la vie publique et au processus de développement.

1	2	3	4
<p>Jeune citoyen, activement impliqué dans la vie publique au niveau national et local : renforcer l'appropriation de la constitution par les jeunes ; promouvoir leur participation et leur engagement dans la vie associative et politique et dans les mécanismes de gouvernance locale ; promouvoir le volontariat des jeunes au service de l'intérêt général.</p>	<p>Jeune mobile, enraciné dans son identité et ouvert sur le monde: stimuler la mobilité professionnelle des jeunes, afin de créer des opportunités d'insertion économique et sociale, alternatives au fonctionariat ; offrir aux jeunes des opportunités d'épanouissement culturel, artistique et sportif, ainsi que des espaces, des moyens et l'encadrement nécessaires pour leur divertissement.</p>	<p>Jeune entrepreneur, capable de saisir les opportunités pour s'insérer dans la vie active : promouvoir l'auto-emploi et l'entrepreneuriat des jeunes et faciliter l'interaction avec les réseaux d'appui à la création d'entreprise ; encourager la créativité et l'innovation et inciter les jeunes à envisager de nouvelles opportunités en matière d'emploi.</p>	<p>Jeune créatif, tourné vers l'inventivité et l'innovation : identifier les talents et accompagner les jeunes à les développer et les promouvoir.</p>

Tableau 5 : Axes de la vision sectorielle de la jeunesse

A cet effet, l'axe transversal de la mise en oeuvre de la vision repose sur le rôle clé des maisons des jeunes qui seront, dans ce cadre, appelées à assurer une fonction d'intégration, de socialisation et de promotion de la citoyenneté active. Cette vision propose de repenser et d'élargir le rôle des maisons des jeunes, comme outil de mise en oeuvre de la vision sectorielle, fédérant l'action des acteurs institutionnels pertinents, au niveau local, à travers une offre de services différenciée selon les spécificités territoriales de chaque région (tenant compte des défis et des attentes exprimées). La redynamisation des maisons des jeunes en fait des relais durables des enjeux nationaux et locaux, et des acteurs solides pour promouvoir la citoyenneté, la mobilité, l'entrepreneuriat et la créativité des jeunes.

Les maisons de jeunes de deuxième génération seront une plateforme d'appui pour renforcer la participation des jeunes à la vie publique locale.



**5. LES CAUSES DE LA FAIBLE
PARTICIPATION DES JEUNES À LA VIE
PUBLIQUE LOCALE**



I. LES CAUSES DE LA FAIBLE PARTICIPATION DES JEUNES À LA VIE PUBLIQUE LOCALE

Nous proposons dans ce chapitre une analyse détaillée des causes derrière l'abstention des jeunes à la vie publique locale telle qu'elle est dévoilée par les ateliers que nous avons organisés dans les 30 mairies partenaires. Dans cette partie, nous associerons toutes les formes de participation avant d'aller vers une analyse plus détaillée selon la nature de la participation.

Nos propos sont fondés sur les discussions réalisées avec les focus groups dans les 30 communes tunisiennes partenaires du projet et sur une série d'entretiens réalisés avec des experts de cette problématique. Après un travail qui a permis de rassembler les causes évoqués par les jeunes comme facteurs limitant ou dissuadant leur participation, nous avons élaboré une grille d'analyse articulée autour de six grandes familles de causes interreliées : (i) un contexte économique et social morose, (ii) une culture et un système éducatif peu propice à la participation, (iii) les comportements et les motivations des jeunes, (iv) les comportements des responsables politiques et administratifs, (v) la faible institutionnalisation de la participation des jeunes et (vi) une société civile et des groupements sociaux ne jouant pas pleinement leurs rôles dans l'implication des jeunes. Ce découpage a été affiné et corrigé deux fois durant les dernières années.

Nous proposons de détailler chacun de ses facteurs et les sous-causes associées dans une première partie avant de comprendre l'intensité d'occurrence des facteurs et de proposer des voies de recentrage sur les causes principales.

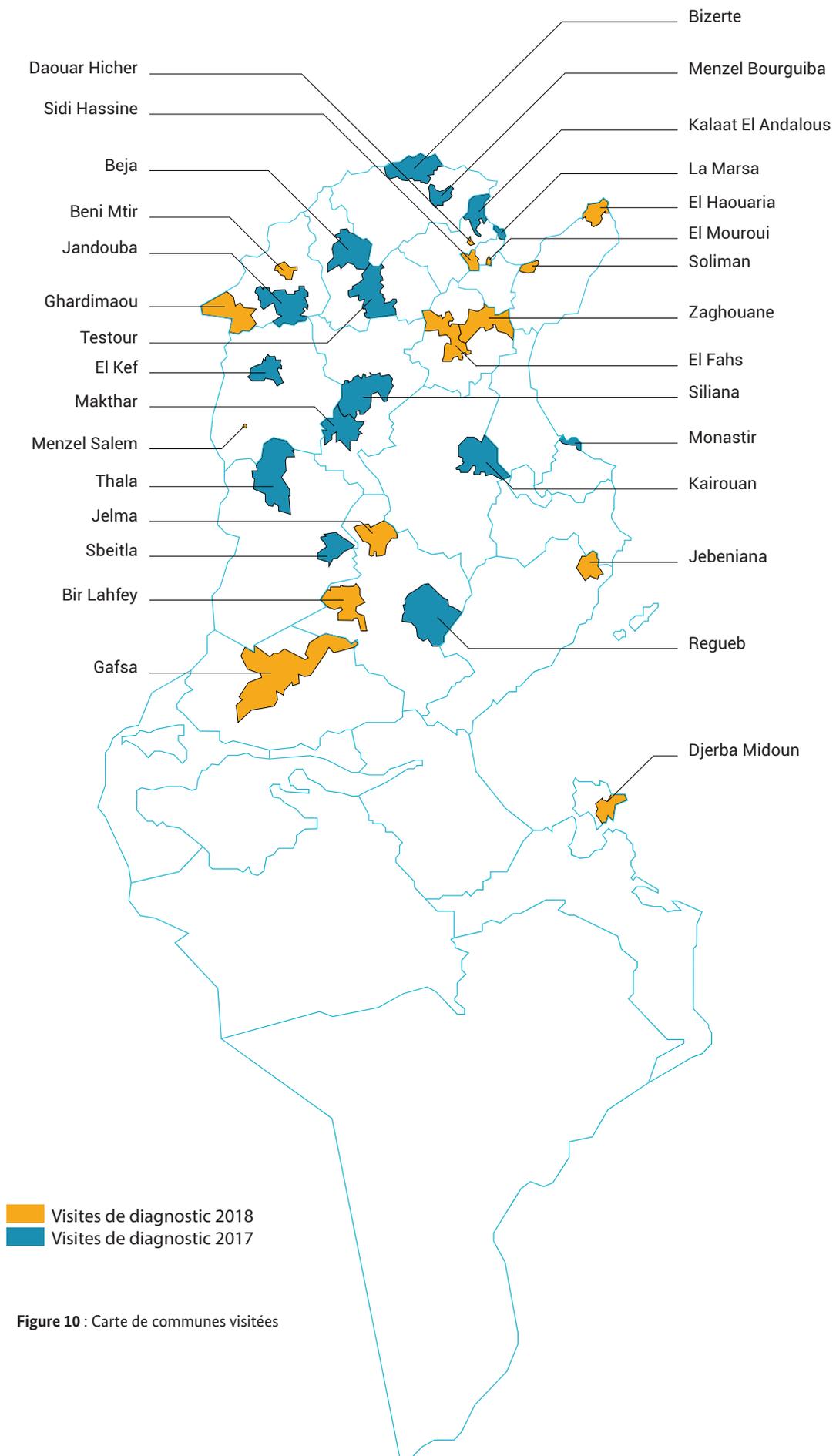


Figure 10 : Carte de communes visitées

1 Un contexte économique et social morose peu favorable à la participation des jeunes

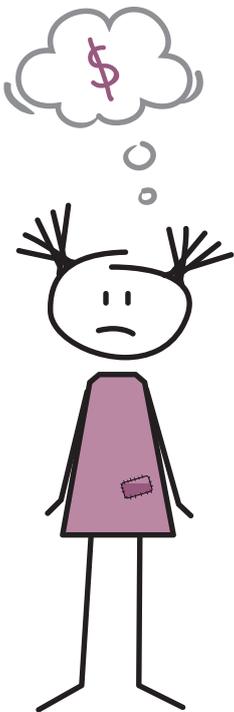
Le contexte économique et social en Tunisie est caractérisé par une forte morosité. La conjoncture économique a été défavorable et l'instabilité politique est devenue chronique. Ce contexte a une influence directe sur les jeunes qui semblent développer des comportements peu favorables à la participation et à l'implication dans la vie publique locale. Nous commençons par détailler les aspects économiques, puis relier les facteurs politiques avant d'examiner les changements sociétaux. L'ensemble des facteurs ont été évoqués par les jeunes lors des discussions dans les panels.

1.1. UNE ECONOMIE EN BERNE ET UN CHOMAGE IMPORTANT DES JEUNES LES CONDUISENT À ACCORDER MOINS D'IMPORTANCE À LA PARTICIPATION

1.1.1. La stagnation économique stresse les jeunes qui considèrent l'horizon comme bouché...d'où un détournement de la participation à court terme. L'économie tunisienne pâtie actuellement de nombreux problèmes structurels et conjoncturels. L'inflation a atteint un record de 7,5% en 2018 ; la dette est passée de 40% en 2011 à plus de 70% du PIB de nos jours et le taux de chômage est resté élevé à 15,5%. Cette situation économique stresse les jeunes qui ne voient plus de perspectives encourageantes pour l'économie tunisienne. Le pouvoir d'achat des familles et surtout le portefeuille des jeunes est en constante baisse. Les ressources des jeunes sont en général limitées et dans un contexte de crise économique, ils sont les premiers à être impactés. Dans ce cadre, la participation à la vie publique n'est pas perçue comme une stratégie pouvant déboucher sur des perspectives qui améliorent leur situation. Au contraire, cet investissement est pris aux dépens d'autres activités plus lucratives. « *Dans un autre contexte, où les besoins primaires sont satisfaits, nous pourrions songer à la participation* » ! argumente un jeune.

1.1.2. Un chômage record pour les jeunes...surtout pour ceux sans qualifications Le chômage des jeunes continue d'être à son niveau le plus haut depuis une décennie, en dépit de nombreuses initiatives, politiques économiques et mesures d'accompagnement. Le chômage des jeunes, surtout le chômage des plus diplômés, constitue la principale préoccupation politique. Au dernier trimestre 2018, le taux de chômage des diplômés s'élevait à 28,8% (INS, 2019) et 33,4% des jeunes étaient au chômage. Cette situation est interprétée par les jeunes comme celle de l'incapacité de l'Etat central et des autorités locales à modifier le cours des choses. Les dispositifs mis en place par l'Etat durant les dernières années pour limiter le chômage des jeunes se sont soldés par des échecs ou par un abandon compte tenu des contraintes budgétaires. Dans ce contexte, les jeunes préfèrent se focaliser sur la recherche d'un emploi. D'autres sont résignés et ont arrêtés la recherche par manque de perspectives. La participation à la vie publique locale pour ces jeunes n'a de sens que si elle débouche sur un emploi. D'ailleurs, cette stratégie est assumée et affirmée par un certain nombre de jeunes avec lesquelles nous avons parlé. Le travail associatif est un vrai travail et l'engagement devient de plus en plus subordonné à la rémunération (ou la compensation perçue).

1.1.3. Une progression inquiétante de l'économie informelle...qui éloigne les jeunes de l'espace public. L'économie informelle a progressé de manière importante durant les huit dernières années. Plus de la moitié de l'économie tunisienne est dans le secteur informel selon les estimations actuelles. Cette progression a rendu le secteur attractif pour les jeunes, notamment dans les zones transfrontalières et dans une majeure partie des régions ouest du pays. Plusieurs témoignages montrent réellement, que dès lors qu'un jeune rentre dans cette économie, sa propension à participer à la vie publique devient faible voire incompatible. « *On ne peut être dans l'économie parallèle et dans la participation à la vie publique locale en même temps, et certains ont déjà choisi leur camp !* ».



La faiblesse de l'économie tunisienne et sa mutation vers une informalité croissante ont conduit les jeunes à abandonner progressivement la culture de la participation. Des préoccupations liées à la satisfaction des besoins primaires comme s'assurer d'un travail décent, satisfaire ses besoins journaliers, fonder une famille... sont considérées comme prioritaires avant de songer à la participation à la vie publique locale (qui est comprise comme un luxe dans la période actuelle). Le lien entre la participation et les possibilités de changement du contexte dans lequel les jeunes vivent pour la résolution des problèmes de carrière est faiblement cultivé.

1.2. UNE SCÈNE POLITIQUE NATIONALE PEU ENCOURAGEANTE A LA PARTICIPATION

1.2.1. La scène politique tunisienne renvoie une image négative de la participation. La situation politique en Tunisie est caractérisée par un climat d'instabilité et d'opacité qui ne permet pas aux jeunes de s'identifier aux partis politiques existants et semble les éloigner du paysage politique et de la participation à la vie publique. Depuis la révolution en 2011, les débats au sein de l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP) ont été houleux et n'ont pas été à la hauteur des aspirations des jeunes. Les thèmes proposés, la qualité des arguments et les comportements des élus ne sont pas de nature à inciter les jeunes à participer. Peu de jeunes s'identifient dans les personnages politiques de la scène actuelle. De plus, un phénomène de « tourisme politique » - changement de parti politique pour de nombreux élus - montre que les intérêts des personnes semblent l'emporter sur les intérêts et les idées des groupes parlementaires, ce qui contribue à l'éloignement des jeunes de la politique et de ses pratiques. En matière de gouvernement, près de 500 ministres et 8 gouvernements ont été mis en place depuis 2011. L'ARP renvoie une image brouillée. Mais l'argument le plus entendu par les jeunes concerne les figures de la scène politique qui selon leurs dires sont du 4ème âge. « **La révolution a été faite par les jeunes et volée par les vieux...on s'est fait avoir** » !

1.2.2. La corruption et le népotisme gangrènent le système politique et éloignent les jeunes d'une participation effective. La corruption n'a pas reculé en Tunisie après la révolution. Érigé en priorité absolue, elle n'a fait que progresser selon les jeunes interviewés. En effet, ces pratiques sont fortement dénoncées par les jeunes qui les constatent dans toutes les administrations et les cercles économiques de la société. Toutefois, il convient de spécifier que les formes de la corruption varient grandement. Un des jeunes interviewés dit ainsi que *“la corruption a impacté négativement l'image de notre pays à l'étranger mais le problème le plus important c'est que nous en tant que jeunes du gouvernorat de Jendouba nous n'avons pas de confiance au gouvernement à lutter contre la corruption”*. Les jeunes sont en général très défavorables à ces pratiques et les comprennent mal. Leurs idéaux anti-corruption les poussent au boycott. En effet, la participation à la vie publique est perçue comme une forme de complicité à la corruption ou du moins une justification à ces pratiques. L'abstention dans certains cas représente pour eux une forme de dénonciation de ces pratiques.

1.2.3. Un faible respect de la loi remet en cause l'utilité de l'engagement. Les espaces communaux sont des espaces anarchiques et conduisent les jeunes à se poser des questions sur l'impact réel de l'action publique. Les trottoirs utilisés pour d'autres fins que les utilisations normales pour lesquelles ils ont été conçus, des étalages sur les routes, des jardins publics transformés en espaces privés, des kiosques à journaux et de vente de marchandises diverses sur les trottoirs ... tous ces problèmes n'ont pas pu être combattus en dépit d'efforts colossaux des maires et des gouverneurs. Cette situation est un témoignage de l'incapacité des autorités locales à changer la donne. Dès lors, les jeunes se posent la question du pourquoi de la participation à la vie publique locale, s'il est aussi difficile de changer le cours des choses. Leur participation admet du sens dès lors que la loi est respectée. Mais dans des espaces où la loi du plus fort est respectée, c'est la résignation qui l'emporte sur le désir de changement.

1.2.4. Une tension entre les forces de l'ordre et les jeunes...assimilant participation, soumission et collaboration. De nombreuses affaires, dont celle relative au décès d'un supporter lors d'un match de football (Omar, fan du Club Africain), l'arrêt de plusieurs bloggeurs ou encore... créent un climat de tension entre les forces de l'ordre et les jeunes. Ces histoires jettent un doute sur la réelle volonté des forces de l'ordre à respecter le cadre juridique actuel et laisser les jeunes agir dans le cadre de la démocratie moderne. Dans ce contexte d'affaires à répétition, la participation des jeunes est considérée par certains comme un signe de soumission, de collaboration et de résignation. Pour de nombreux jeunes, l'abstention est une attitude à observer jusqu'à un changement d'attitude de la part du système politique et policier. De leur point de vue, on ne voit pas de rupture avec l'ancien système dans les pratiques quotidiennes. Ces attitudes de non-collaboration et de non-soumission se reflètent dans la culture populaire, notamment dans le rap.

La Tunisie a jeté les bases d'un nouveau système politique et de gouvernance, loué pour ses qualités et ses valeurs par les observateurs étrangers. Ce système est jugé fragile par les jeunes. D'une part, il est décrit comme instable ; le pouvoir est dispersé entre le président, le gouvernement et l'Assemblée des Représentants du Peuple. D'autre part, le comportement de la classe politique n'est pas sans conséquence sur les jeunes qui la juge peu efficace et centrée sur ses propres préoccupations, plutôt que sur les préoccupations du peuple. Dès lors, un phénomène de rejet du jeu politique rejaillit sur le désir de participer à la vie publique locale.

2 Un modèle éducationnel et culturel peu favorable à la participation des jeunes !

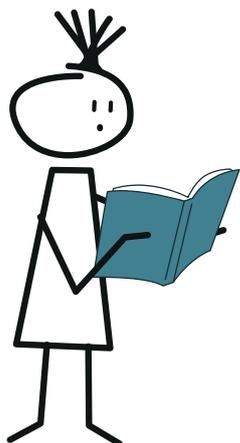
Une seconde famille de causes trouve son origine dans le modèle culturel et éducationnel des jeunes. Le comportement des jeunes est déterminé par un environnement et une nouvelle culture peu favorable à la participation. Nous les regroupons ici sous trois types de sous-causes : la faillite du modèle éducationnel, le faible impact de la famille et l'émergence de nouvelles approches de la réussite.

2.1. UN MODELE EDUCATIONNEL NON FAVORABLE A LA PARTICIPTION

2.1.1. Le modèle éducationnel est fortement critiqué. La participation n'est pas suffisamment considérée et développée dans le système éducatif tunisien. Ce modèle d'éducation est jugé statique et n'a pas évolué depuis des décennies afin d'accompagner les évolutions de la société. En conséquence, les jeunes développent des attitudes et des comportements conformistes et sont peu enclins à participer et à exprimer leurs points de vue. En dépit de changements sociaux et technologiques importants, les récits des jeunes sont critiques à l'égard du modèle d'éducation qui incorpore peu ces changements. Alors que la participation et l'expression de soi sont la règle sur les réseaux sociaux et le monde virtuel, dans le monde réel, ils se heurtent à un apprentissage non participatif. La remise en cause du modèle éducatif et son évolution vers un modèle davantage participatif est considéré comme une condition nécessaire d'évolution vers davantage de participation dans la vie publique.

2.1.2. Le manque d'éducation et de culture de la citoyenneté. L'éducation civique et la culture de la citoyenneté sont en flagrant recul. La majorité des jeunes n'ont aucune conscience de leurs devoirs et obligations dans l'espace public. Ils convergent vers le constat que l'éducation civique reçue dans le milieu scolaire est faible en contenu et surtout en modalités d'apprentissage. L'intérêt d'un tel apprentissage n'est pas explicite et ne permet pas d'engendrer des comportements civiques adaptés.

2.1.3. La famille n'est pas toujours favorable à la participation. Les valeurs familiales sont déterminantes dans la culture de la participation. En général, il existe une convergence autour de l'idée que les familles sont peu favorables à la participation pour deux raisons essentielles. D'une part, le modèle de la famille avec une culture traditionnelle peu favorable à la participation des jeunes filles en particulier. La participation aux activités est toujours associée à une distraction par rapport aux études dont les rendements sont perçus comme meilleurs. D'autre part, un modèle de culture moderne où la famille ne valorise que les actions des jeunes ayant des implications immédiates sur leur situation immédiate.



2.2. LA DIFFUSION DE NOUVELLES VALEURS DE LA SOCIETE : GAINS RAPIDES, SENSATIONS FORTES ET RECHERCHE D'UN AVENIR AILLEURS

2.2.1. Les valeurs de la société ont évolué et sont défavorables à la participation : recherche de gains rapides et de réalisations à court terme. Le court-termisme est devenu une des valeurs les plus importantes de la société tunisienne selon les focus groups. Elle consiste à privilégier les gains à court terme aux gains à long terme. Les jeunes sont trop intéressés, explique un participant à un atelier. Ils cherchent à être payés pour toute activité ou toute sollicitation. Participer à la vie publique locale est conditionné à la récolte d'un gain immédiat. La culture de l'investissement dans le futur est devenue une valeur rare. Les jeunes cherchent à copier les stratégies gagnantes et la participation n'en fait pas partie de leurs points de vue.

2.2.2. La culture alternative des extrêmes : extrémisme religieux, drogues et alcool. Ces dernières années nous avons assisté à une montée en puissance d'une culture de l'extrême. La montée en puissance de l'extrémisme religieux a conduit une partie des jeunes à rejoindre la Syrie, l'Irak, la Lybie et le maquis. Les tunisiens ont constitué le plus gros des contingents des organisations terroristes ayant combattu en Irak et en Syrie et cela a beaucoup interpellé. Plusieurs explications potentielles ont été avancées comme le désespoir de la jeunesse, la recherche de sensations fortes, ou la recherche d'une raison d'être. Ce même

phénomène s'exprime sous une autre facette notamment par une consommation des drogues douces et dures en constante expansion.

2.2.3. La recherche d'un avenir ailleurs : la tentation d'immigration légale ou illégale. La plupart des jeunes sont convaincu que l'option de partir du pays est l'option gagnante. Toutes les stratégies pour y arriver sont bonnes : études supérieures à l'étranger, migration légale ou migration illégale. Cette nouvelle donne n'est pas favorable à une implication dans la vie publique locale. En effet, l'atteinte d'un tel objectif n'est pas compatible avec une perte de temps dans le domaine de la participation. De nombreuses régions visitées ont fait part de départs massifs de jeunes – parfois avec des issues tristes comme le décès de 11 jeunes de Bir Lahfay dans un même bateau.

2.2.4. L'image transcrite par les médias sur la participation est négative et n'incite pas les jeunes à participer. Les médias ont été fortement blâmés pour leur rôle dans la diffusion d'une culture défavorable à la participation. Les bons exemples sont rarement mis en avant de la scène. Au contraire, la forte couverture médiatique des phénomènes violents et marginaux, précédemment soulignés, conduit à diffuser dans les ménages les plus vulnérables ces nouvelles tendances de la société. Cette surexposition médiatique conduit les jeunes à chercher eux-mêmes à expérimenter ces nouvelles sensations et tendances.

2.2.5. Une nouvelle culture se propage chez les jeunes à travers le rap. Un système de valeurs et une dénonciation des injustices faites aux jeunes est en train de se propager par le rap tunisien moderne. Des chansons particulièrement violentes et fortes en signification se diffusent à large échelle y compris parmi des écoliers. Cette nouvelle culture incite peu à la participation, à la construction d'un nouvel avenir où la coopération intergénérationnelle. Dans ce cadre, les jeunes cherchant à modifier le cours des choses et à améliorer la situation se trouvent de plus en plus à la marge. Cet argument est cependant à nuancer, puisque pour de nombreux jeunes le rap est un simple reflet de la société.

2.3. DES OBSTACLES STRUCTURELS A LA PARTICIPATION : MANQUE DE MOYENS DE TRANSPORT ET UNE COUVERTURE IMPARFAITE DES ZONES RURALES

2.3.1. Les zones rurales sont encore exclues des dynamiques de la participation. La taille et la dispersion des zones résidentielles dans les communes conduit à une centralisation des activités de sorte que les zones rurales sont peu couvertes par des animations et activités à destination des jeunes. Ce constat est partagé dans de nombreux ateliers. L'éloignement géographique du centre de la commune est évoqué comme une vraie raison de l'abstention des jeunes. La plupart des activités ont lieu au centre et pas dans les périphéries, parfois pour des raisons logistiques. Cette dimension est à prendre en compte dans les futures politiques publiques.

2.3.2. Les problèmes de mobilité et de transport. La plupart des jeunes ne peuvent pas participer à cause de la faiblesse structurelle des moyens de transport. Une île comme Djerba est faiblement couverte. La même situation est rencontrée à Zaghouan, El Fahs ou encore Jebeniana. Les activités culturelles, politiques, scientifiques ou sportives sont programmées en général hors des heures de cours pour les lycéens et les étudiants et c'est justement lors de ces heures que nous constatons un manque de moyens de transports. Ceci constitue un second levier d'action à envisager.

La participation est un processus qui nécessite d'être envisagé à tous les niveaux et dans tous les milieux d'interactions des jeunes : environnement externe, environnement scolaire et universitaire, sphère du travail et au sein de la famille. Dès lors, la participation des jeunes dans l'espace public local n'est qu'une résultante et non pas un comportement isolé. La faible participation des jeunes dans les autres espaces, à commencer par la famille et le milieu des études, a un impact fort sur les comportements observés des jeunes. Ce phénomène est aggravé par des difficultés structurelles en matière de transport, rendant le déséquilibre rural/urbain plus prononcé sur cette thématique.

3 Les comportements et les motivations des jeunes impactent le processus de participation

Le comportement des jeunes, comme nous l'avons expliqué dans les précédents paragraphes, est déterminé par le contexte, la culture et l'éducation. Il n'en demeure pas moins qu'une partie de l'explication du phénomène est dépendante des attitudes et des comportements des jeunes eux-mêmes. Les facteurs structurels ne peuvent omettre que les acteurs sont capables de modifier leurs comportements et d'être des acteurs actifs sur leurs propres territoires. Ainsi, un ensemble de sous-causes est lié aux comportements des jeunes.

3.1. DES FACTEURS LIÉS À LA PERSONNALITÉ DES JEUNES TUNISIENS

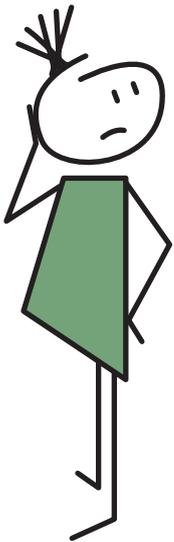
Décrire un comportement moyen est un exercice périlleux. Il n'en demeure pas moins, qu'en général, les jeunes tunisiens sont caractérisés par un manque de confiance en soi, par le faible développement de l'esprit d'initiative, et une culture du bénévolat faible.

3.1.1. Manque de confiance en soi et d'esprit d'initiative. Les jeunes tunisiens manquent de confiance en soi, expliquent certains jeunes. Ce manque de confiance en soi trouve son origine dans de nombreux facteurs : familiaux (manque de participation dans les décisions), dans l'éducation (peu de prise de parole et d'initiatives dans le modèle d'éducation), dans la société (une culture valorisant faiblement les initiatives des jeunes et basée sur le respect des plus anciens). La confiance en soi est alors prise en charge de manière individuelle et non pas de manière collective. Les plus actifs des jeunes sont ceux qui ont pu dépasser la barrière de la timidité pour entreprendre des actions et prendre confiance au fur et à mesure dans leurs capacités et dans leur potentiel. Les espaces dédiés à la jeunesse jouent un rôle très important dans la construction des personnalités des jeunes. « **Nous sommes timides, nous prenons faiblement la parole dans des lieux publics et cela explique largement notre manque de participation** » affirme une jeune participante à nos focus groups.

3.1.2. Manque d'une culture du bénévolat et de la participation chez les jeunes. Le bénévolat est une valeur montante dans la société tunisienne. Assez souvent elle s'est manifestée lors de grandes catastrophes naturelles (inondations, enneigement...) ou des catastrophes humanitaires (problèmes politiques en Libye, immigration irrégulière vers l'Italie...), ou par l'expression d'une solidarité avec des régions défavorisées pour combattre la pauvreté. Cependant, le nombre de jeunes ayant une cause pour laquelle ils sont engagés est faible. Ceci provient du fait que, d'une part, ils ont été faiblement exposés aux causes qui sont susceptibles de les passionner, et d'autre part, ils sont marqués par des comportements suspicieux de responsables d'associations. Dans ce contexte, la culture du bénévolat et du travail volontaire se heurte à une mise en doute forte de l'entourage du jeune qui la considère comme une simple perte de temps. L'utilité de la démarche n'est pas pleinement justifiée.

3.1.3. Recherche excessive de l'intérêt propre et montée de l'individualisme. L'individualisme est une valeur montante dans la société tunisienne. Les structures familiales s'effritent et la collectivité n'a plus la même signification pour les jeunes générations. Dans ce contexte, la recherche de l'intérêt propre – caractérisant les sociétés modernes – est une nouvelle norme de comportement. Les jeunes cherchent ce qui est utile, et permet la satisfaction de leurs propres « besoins » et « désirs ». Le bien public, la collectivité, l'intérêt général est relégué au second plan. Ces comportements conduisent à chercher une compatibilité entre la participation à la vie publique et la recherche de l'intérêt propre. Certains nous ont même affirmé que leur participation à des événements étaient conditionnée à des rémunérations reçues de la part de certains hommes ou partis politiques. Le manque d'intérêt pour les causes publiques est flagrant dans certaines régions. Les jeunes n'ont pas conscience du rôle qu'ils ont à jouer. L'espace public et les causes publiques sont considérées du domaine de l'Etat.

3.1.4. Développement de la culture de l'indifférence et la passivité. Beaucoup de jeunes tunisiens sont déçus et ne voient pas quel impact la politique peut avoir, vu la crise économique et le chômage de masse auquel ils font face. Les jeunes avaient beaucoup d'attentes de la part de la révolution et espéraient des



changements économiques, politiques et sociaux. Face à l'absence de résultats, beaucoup de jeunes sont résignés et ne voient pas pour quelle raison participer politiquement ou civiquement. Les tentatives de changement s'expriment avec des actes de violence comme l'immolation par le feu d'un journaliste ou encore la tentative de suicide d'un jeune entrepreneur de Siliana.

3.2. L'ENTOURAGE IMMEDIAT NE JOUE PAS SON ROLE POUR FAVORISER LA PARTICIPATION

3.2.1. Découragement des jeunes par leurs familles et leurs amis. L'entourage immédiat des jeunes n'est pas toujours une force favorable à la participation. De manière générale, la famille a aussi évolué et porte un jugement plutôt sceptique sur les activités des jeunes et sur la participation. Pour certaines familles, c'est une simple perte de temps. Pour d'autres familles, cela éloigne les jeunes de leurs études – censées conduire à un avenir meilleur. Pour d'autres encore, la participation est un signe de mauvaise fréquentation. La majorité des familles n'ont pas encore admis le rôle des compétences sociales et des « *Soft Skills* » dont les jeunes sont en manque et qui peuvent être acquises à travers la participation citoyenne.

3.2.2. Manque de sentiment d'appartenance à la patrie et à la communauté. Le patriotisme est mis à mal par un sentiment d'appartenance qui s'effrite. Ce manque d'appartenance s'exprime violemment parfois dans les propos des jeunes. Le sentiment général c'est que les générations antérieures n'ont pas fait les bons choix pour les jeunes et les ont marginalisés. Ceci explique en partie leur rejet de l'héritage et parfois de la patrie. Ce sentiment d'appartenance n'est pas cultivé dans les institutions éducatives et de manière générale par la société.

3.2.3. Marginalisation de la société des actifs et de ceux qui participent. La société ne semble pas récompenser les actifs et ceux qui participent. Ils sont critiqués dans ce qu'ils font et moqués parfois par les autres jeunes (amis, famille). Les récompenses pour ceux qui participent sont faibles. Certains nous ont confiés, « *après avoir passé plus de 10 ans dans les associations, dans les diverses manifestations, à apporter sa pierre à l'édifice au niveau local, je me retrouve au chômage à 35 ans ! j'ai l'impression d'avoir gâché ma vie* ». Ce manque de récompenses en termes de valorisation par la société et par des responsables dans les rouages des partis politiques fournit l'exemple à ne pas suivre pour les jeunes, qui se détournent de la participation. Les jeunes qui participent de manière régulière sont même interpellés « *Qu'avez-vous réellement gagné grâce à cela ?* »

3.2.4. Le décrochage scolaire volontaire. Un autre phénomène qui préoccupe la société tunisienne et les jeunes ruraux en particulier concerne l'interruption volontaire des études. Les études, tout comme la participation ne sont plus synonymes de réussite. Les figures de la réussite ont changé. L'enrichissement facile de certains par la contrebande fournit un meilleur exemple. Dans ce contexte, les jeunes cherchent à imiter les stratégies gagnantes : immigration, contrebande, voir criminalité. Ce phénomène touche particulièrement les régions Ouest du pays et les régions frontalières. Pour de nombreux jeunes qui ont témoigné, « *dans ma famille plusieurs exemples de diplômés du supérieur sont au chômage ou exercent des métiers sans qualifications...alors pourquoi je vais me casser la tête à continuer les études ? Mon avenir est ailleurs et je n'ai aucunement besoin de diplôme* ».

Outre les facteurs structurels et environnementaux que nous avons amplement commentés, on constate que la Tunisie post-révolutionnaire est marquée par l'émergence de nombreuses nouvelles normes de comportements qui sont peu favorables à la participation. Les prototypes de comportement sont calqués sur les stratégies gagnantes. Or, pour le moment la participation n'est pas considérée comme une stratégie gagnante.

4 Les comportements des hommes politiques et des décideurs publics n'encouragent pas à la participation des jeunes

Un des plus grands problèmes évoqués par les jeunes dans toutes les consultations est sans nul doute le comportement des dirigeants et des hommes politiques. Les relations avec les décideurs publics ne sont pas au beau fixe. La question de la confiance a été largement reprise dans tous les débats.

4.1. LA CONFIANCE DANS LES DECIDEURS ET LES HOMMES POLITIQUES EST AU PLUS BAS

4.1.1. Absence de résultats réels sur le terrain obtenus par les décideurs politiques (inefficacité de l'action politique). Le sentiment partagé par les jeunes, relativement à l'action des hommes publics, concerne leur relative inefficacité. Pour eux les indicateurs économiques ne s'améliorent pas, l'inflation est galopante, la valeur du dinar est faible, le taux de chômage est excessivement élevé. Les actions des hommes politiques sont jugées inefficaces et inadaptées. Leur jugement prend rarement en compte l'amélioration de la situation sécuritaire ou les avancées dans le processus démocratique et institutionnel. Ce jugement d'inefficacité décourage toute tentative de participation. « *Qu'est-ce que je vais ajouter à mon faible niveau ?* » affirme ainsi un participant.

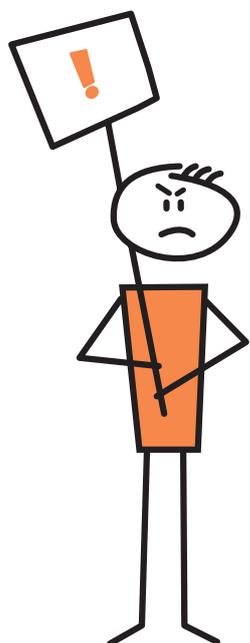
4.1.2. L'absence de confiance dans les hommes et les décideurs politiques impacte fortement la décision de participation à l'échelle locale. L'homme politique tunisien inspire rarement la confiance auprès des jeunes. Dans l'ancien régime, l'homme politique a été associé au totalitarisme et à la spoliation des richesses de la Tunisie. Dans le régime actuel, les hommes politiques sont associés à l'enrichissement rapide, à l'incompétence et à la magouille. L'absence de confiance est totale et elle s'alimente de l'absence de dialogue entre les deux parties. Dès lors, l'abstention est une posture de contestation. Les jeunes sont en rupture de dialogue et ne participent pas pour protester contre les comportements des hommes politiques qui ne leurs inspirent pas confiance.

4.1.3. La corruption et le népotisme repoussent les jeunes de la participation à la vie publique. La corruption est un fléau national au point que le présent gouvernement a proposé de faire de la lutte contre la corruption sa principale priorité. Mais cette lutte contre la corruption semble ne pas déboucher sur de résultats concrets. Les affaires sont trop nombreuses et les jugements rendus par la justice trop peu. Dès lors, la protestation contre la corruption et le népotisme pourrait être également associée à l'abstention de la vie citoyenne.

4.2. ABSENCE DE VISION, DE REVE ET DE LEADERSHIP POLITIQUE

4.2.1. Les hommes politiques n'ont pas pu/su développer une vision et une perspective d'espoir pour les jeunes. Les hommes politiques en Tunisie semblent pris dans le jeu du court terme, impliqués sans cesse dans des activités de gestion au quotidien et faiblement dans des activités de long terme et de prospective. Il en ressort des débats qui intéressent peu les jeunes et qui ne permettent pas de les inspirer. Cette absence de vision et d'orientation à long terme assombri l'horizon pour les jeunes qui sentent qu'ils sont pris au piège d'un jeu politique dont les retombées sont incertaines. Dans ce cadre, l'abstention est également une manière de signifier le refus des perspectives tracées.

4.2.2. Les hommes et les décideurs politiques sont perçus comme recherchant l'intérêt personnel et moins l'intérêt collectif. La perception des jeunes des hommes politique est que ces derniers sont peu enclins à poursuivre la notion d'intérêt collectif ou de bien-être social. Au contraire, ils cherchent d'une manière ou une autre l'intérêt privé et l'enrichissement personnel. Les exemples d'amélioration de la situation générale dans le pays ou dans les municipalités sont peu nombreuses. En revanche, les cas d'enrichissement personnel sont trop nombreux. Cette perception amène les jeunes à se poser la question suivante: « *Pourquoi les jeunes chercheraient l'intérêt collectif, eux qui sont les plus défavorisés, alors que les hommes politiques ne le cherchent pas ?* ».



4.2.3. L'incapacité à répondre aux besoins exprimés par les jeunes pour construire une relation saine.

Les hommes politiques comprennent mal les besoins exprimés par les jeunes. Assez souvent, ce qui est perçu comme vital par les jeunes est perçu comme futile par l'homme politique. La non-réalisation d'un spectacle qui peut paraître anodin pour les hommes politiques à l'échelle locale pourrait avoir des conséquences importantes sur le processus de participation pour les jeunes. Les aspirations des jeunes sont peu comprises et prises en compte de manière effective par les hommes politiques. Pire, les jeunes relatent une indifférence à leurs initiatives de la part des hommes politiques qui les valorisent peu ou tout simplement les prennent à leur compte.

4.2.4. Un comportement opportuniste des hommes politiques avec les jeunes fondé sur l'exclusion, l'exploitation et la manipulation.

Les jeunes ont le sentiment de faire face à des hommes politiques cherchant à les manipuler plutôt qu'à les intégrer dans la sphère de la décision et de la responsabilité. « **Les responsables politiques font appel aux jeunes juste lors des élections et pendant les manifestations où ils font les figurants – parfois même contre une rémunération** ». Il y a peu des rendez-vous réguliers pour qu'ils puissent parler de leurs problèmes et pour les impliquer dans la gestion des affaires courantes. La situation a changé depuis les dernières élections où de nombreux jeunes sont arrivés à être élus aux postes de responsabilités et où des commissions spécifiques ont été mises en place. Il n'en demeure pas moins que le doute demeure. Certains jeunes élus dans les conseils municipaux font état d'exclusion de la décision même au sein du conseil.

Les besoins des jeunes en matière de vision, de perspectives et d'horizons sont peu développés par la classe politique. Cette dernière est jugée peu collaborative et trop centrée sur ses propres intérêts. Une meilleure prise en compte des aspirations des jeunes passe par une bonne compréhension de leurs demandes et de leurs besoins. La situation diffère grandement d'une localité à une autre.

4.3. ABSENCE DE COMMUNICATION ET DE COMPREHENSION MUTUELLE

4.3.1. La communication entre jeunes et hommes politiques est mal structurée. La communication souffre de nombreux problèmes qui impactent le désir des jeunes à participer à la vie publique locale. D'une part, il existe une incompréhension mutuelle du langage employé par les uns et par les autres. Cette différence dans la communication n'est pas sans conséquence sur la qualité de la relation entre hommes politiques et jeunes. Un rapprochement passe par une compréhension mutuelle, voire la construction d'un jargon commun. D'autre part, la prise de parole est inégalement partagée. Les décideurs sont peu à l'écoute et prennent un temps de parole disproportionné comparativement au temps de parole donnée aux jeunes, lorsque ceux-ci acceptent de les écouter. Il est urgent d'inventer de nouveaux modes de dialogue et de communication.

4.3.2. La relation avec les jeunes est construite de manière hiérarchique et peu collaborative. La relation est bâtie sur un modèle vertical. Dans un monde idéal, la relation de codécision entre jeunes et décideurs politiques devrait être construite de manière horizontale, directe et franche. Or, les jeunes sont confrontés à un modèle hiérarchique, vertical et peu coopératif. Leurs avis ont du mal à franchir la première barrière – souvent il faut prendre un rendez-vous pour parler de leurs problèmes. La relation passe par des relais administratifs peu efficaces et repoussant les jeunes à ne plus renouveler l'expérience.

Les relations entre les hommes politiques et les jeunes sont à réinventer en Tunisie. Le dialogue n'est pas établi sur des bases saines. La défiance des jeunes à l'égard des hommes et décideurs politiques a atteint des sommets. Dans ce contexte, l'abstention est une forme de dénonciation et une posture de contestation. Pacifier la relation et simplifier les procédures et le langage nous paraissent des préalables sans lesquels la participation aura du mal à décoller.

5

L'absence d'institutionnalisation de la participation des jeunes

Le processus de participation des jeunes à la vie publique locale a été longtemps négligé et peu structuré. Dès lors que les processus, le cadre et les finalités sont mal déterminés ou à contours malléables, la participation des jeunes s'en trouve impactée.

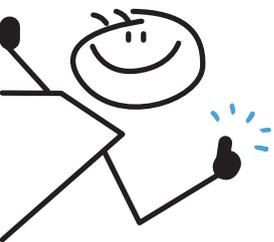
5.1. LES PROCESSUS DE PARTICIPATION SONT PEU CODIFIÉS

5.1.1. De manière générale, les partenariats entre les communes et les acteurs locaux sont peu structurés. La question des partenariats entre les communes et les autres acteurs locaux a été plusieurs fois soulevée lors des discussions avec les participants aux panels. Selon ces derniers, la collaboration entre les acteurs locaux et la municipalité est souvent ponctuelle et événementielle, car liée à des projets bien précis ou des événements délimités dans le temps. Or, une coopération ne peut évoluer vers un partenariat que si elle s'inscrit dans la durée et dans une démarche axée sur les résultats répondant aux objectifs stratégiques de tous les partenaires. Ainsi, en matière d'implication des jeunes, et à partir du moment où ceci devient une priorité locale clairement exprimée dans les plans de développement locaux, les municipalités doivent penser à de nouvelles modalités de coopération avec ses partenaires qui peuvent évoluer vers des partenariats stratégiques. Les participants indiquent qu'il est important d'accorder aux associations dirigées par les jeunes une priorité dans ce genre de partenariat et de repenser le système de financement public des associations afin d'élargir le champ des possibilités en ce qui concerne les partenariats techniques et financiers. Il est, de même, capital d'impliquer les maisons de jeunes dans l'éducation à la citoyenneté active et de les préparer en renforçant leurs capacités afin qu'ils jouent leur rôle convenablement.



5.1.2. Absence d'une stratégie nationale/locale de renforcement de la participation citoyenne.

Les panélistes nous ont informé qu'il n'y a pas eu de dialogue national autour d'une stratégie pour la promotion de la citoyenneté et de la participation citoyenne qui peut dresser des objectifs, des résultats à atteindre et des indicateurs de performance à l'échelle nationale. Une nouvelle stratégie nationale doit voir le jour. Les grandes lignes et ses objectifs nationaux doivent laisser assez de marge aux collectivités locales pour assurer l'adaptation et l'adéquation des résultats escomptés aux contextes locaux. Un cadre de planification stratégique est important et son adoption pourrait permettre d'harmoniser les actions entreprises par les différentes parties prenantes en faveur d'une approche participative.



Dans le même contexte, la manière dont les collectivités locales gèrent leurs territoires et planifient les actions pour le développement doit s'aligner avec les bonnes pratiques et les standards internationaux en matière de gouvernance. Aujourd'hui, il est primordial que l'administration tunisienne locale commence à adopter une gouvernance où toute décision prise ou politique publique élaborée est argumentée et justifiée par des études, des recherches, des consultations et des statistiques.

5.1.3. L'absence d'études préalables (diagnostic partagé, cartographie de l'exclusion sociale, analyse des besoins, etc.) préparant la conception des processus participatifs. Il est important à noter que la participation citoyenne constitue en elle-même un outil d'aide à la décision. Cette approche doit elle-même être planifiée en se basant sur des preuves et données concrètes. Une cartographie de l'exclusion sociale élaborée pour chaque municipalité constitue un outil primordial pour bien comprendre les mécanismes et les dynamiques de l'exclusion et de l'auto-exclusion propre à chaque territoire. Chaque territoire a, en effet, ses spécificités géographiques, sociales, historiques et culturelles. L'étude peut être qualitative et quantitative et produire des données désagrégées par genre, âge, etc. qui peuvent informer les processus de planification pour une participation effective des jeunes à l'échelle locale.

5.1.4. La participation est conçue comme un but en soi. Selon les participants, rares sont ceux qui ont une compréhension développée de la participation citoyenne, les résultats escomptés d'une telle démarche mais surtout le coût économique ainsi que l'impact social de l'exclusion des jeunes des processus de prise de décision. Ils ne sont pas sensibles aux défis et aux risques majeurs de l'exclusion des jeunes

de la vie publique. Les acteurs locaux n'arrivent pas à avoir une vision stratégique multidimensionnelle et une approche plus globale de la participation citoyenne. Ceci pourrait être fait en contextualisant l'adoption de cette approche dans le cadre international, notamment pour concrétiser les Objectifs de Développement Durables (ODD). En effet, très rares sont ceux qui peuvent faire le lien entre l'abstention des jeunes à la vie publique et d'autres phénomènes sociaux comme l'extrémisme, l'immigration (légale et non-règlementaire), et la prévalence de la délinquance et de la criminalité dans certaines zones urbaines. Très rares sont aussi ceux qui peuvent exprimer et expliquer le lien entre participation citoyenne effective d'une part, et cohésion sociale, d'autre part. La question de la participation est toujours appréhendée comme une obligation institutionnelle et légale imposée par l'Etat et non comme des mécanismes et des outils qui répondent à des besoins locaux réels.

L'élaboration d'une stratégie nationale pour la jeunesse est une étape importante dans la mise en place d'une cohérence globale des actions. Mais cette stratégie doit être suffisamment souple pour laisser des marges de manoeuvre aux actions locales. La vision sectorielle de la jeunesse établie jusqu'à 2020 est insuffisante. Une stratégie avec un horizon temporel relativement long (jusqu'à 2030 au moins) est nécessaire.

5.2. LES JEUNES SONT SENSIBLES A LA COMMUNICAITON, AU SUIVI ET A L'EVALUATION

5.2.1. Absence d'un cadre de suivi et d'évaluation de la participation citoyenne. Les jeunes sont favorables au suivi et à l'évaluation. Ils déplorent l'absence de tels dispositifs dans le passé et espèrent que la mise en place des nouvelles équipes d'élus s'accompagne par la mise en place d'un système de suivi de leurs actions. Ceci est directement lié à l'absence d'un cadre national et local de planification, pour la promotion de la participation des jeunes dans la vie publique. Toutefois, il est important à signaler qu'un plan de suivi et évaluation pourra renseigner les collectivités locales sur les résultats du plan d'action mis en oeuvre pour renforcer la participation citoyenne et constitue en lui-même un outil d'aide à la décision pour optimiser l'action municipale en faveur de l'inclusion des jeunes.

5.2.2. Absence d'une base de données et d'un système de collecte d'information concernant la participation citoyenne à l'échelle locale. Les acteurs locaux ont mis en exergue les difficultés techniques que rencontre une municipalité lors de la mise en oeuvre d'un processus consultatif. Parmi ces difficultés, le ciblage des catégories sociales potentiellement intéressées par le sujet de la consultation ou concertation et qui peuvent avoir une plus-value significative. En effet, il est important que les municipalités commencent à utiliser les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) pour pouvoir améliorer leur façon de collecter, traiter et utiliser les données afin d'améliorer leurs prestations. Avoir un système de collecte de données peut appuyer les fonctionnaires dans l'échantillonnage et l'identification des individus et/ou groupes qui peuvent prendre part aux processus participatifs et de rationaliser les choix par rapport aux outils et aux mécanismes à mettre en oeuvre. Ces tâches peuvent même être confiées aux associations de jeunes compte tenu de leurs intérêts pour ce genre de thèmes.

5.2.3. Absence de politiques de communication structurées. Les municipalités disposent rarement d'une politique et d'un plan de communication. Ceci a un impact direct sur la qualité des campagnes de mobilisation et les messages envoyés aux citoyens. L'absence de plans de communication avec une composante « jeunes » constitue un obstacle majeur devant l'atteinte de résultats satisfaisants en matière de mobilisation des jeunes.

5.2.4. Absence d'évaluation participative de l'expérience. Suite à leur participation aux processus d'élaboration des Plans annuels d'investissement (PAI), les citoyens n'ont pas eu l'occasion d'évaluer leurs expériences. Permettre aux citoyens d'évaluer le déroulement de la consultation ou la concertation permet de renforcer la redevabilité des acteurs publics. Le manque d'évaluation ne permet pas d'enregistrer les leçons apprises et de planifier les améliorations nécessaires à la fois à l'action de participation ou au cadre participatif lui-même. Les participants ont mis en évidence les contraintes budgétaires qui limitent le champ des possibilités pour les acteurs locaux. En effet, l'absence de ressources financières inhibe la mise en oeuvre d'idées innovantes pour renforcer la participation des jeunes. Ceci est considéré comme un facteur déterminant.

5.3. LES ASPECTS LOGISTIQUES SONT DETERMINANTS DANS LE PROCESSUS DE PARTICIPATION

5.3.1. Espaces de réunion insuffisants et inaccessibles pour les personnes à mobilité réduite. Lors des visites aux différentes communes, différentes insuffisances liées aux espaces de réunion ont été constatées. En effet, peu de municipalités ont un espace de réunion qui peut accueillir plus que 300 personnes. La plupart des municipalités manquent d'équipements (chaises et tables) ou ont un parc mobilier désuet. Aucun hôtel de ville ne dispose d'ascenseur pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite (personnes en situation de handicap, personnes âgées, femmes enceintes, etc.). La moitié des salles de réunion sont au premier ou deuxième étage et moins de 35% des bâtiments respectent les normes d'accessibilité. Plus de deux tiers des municipalités ont des tableaux d'affichage « classiques » et ne disposent pas d'écran numérique défilant les informations nécessaires et mises à jour. Peu de municipalités disposent d'un système permettant d'orienter les citoyens et de leur fournir les informations nécessaires concernant les procédures administratives et les papiers demandés.

Les jeunes mettent l'accent sur l'importance d'avoir des espaces dédiés à la participation suffisamment adaptés à cette activité et convenablement aménagés et équipés.

5.3.2. Manque de ressources humaines dédiées à la participation et manque de sérieux de certains administratifs repoussent les jeunes de la participation. Les participants au diagnostic ont mis l'accent sur l'absence de ressources humaines dédiées à la gestion des processus participatifs. Ils affirment que les responsables qui sont en charge d'organiser les consultations citoyennes ont des compétences très faibles en la matière. Ils n'ont pas pu bénéficier d'une formation ou bien de formations trop théoriques et donc inadaptées. Il a été mentionné que les capacités des facilitateurs doivent être renforcées à plusieurs niveaux. D'une part d'un point de vue technique, par des formations appropriées. D'autre part, par des moyens plus appropriés à la conduite de leurs missions. Dans le même temps, il convient d'accorder de l'importance aux comportements hérités de l'ancien système de certains administratifs. Les jeunes sont choqués par certains comportements et par le manque de sérieux du personnel de l'administration, surtout dans le traitement de leurs requêtes.

5.3.3. L'absence d'un budget dédié aux jeunes pour financer leurs actions. La plupart des jeunes nous ont fait part de leur désarroi relativement à l'absence d'un budget spécifique pour les actions des jeunes. Les anciennes méthodes et ressources ne répondent pas aux aspirations des jeunes. Les processus de collaboration entre les jeunes et les décideurs politiques devraient être revus et prendre en compte les changements comportementaux. Ainsi, la consécration d'un budget spécifique aux jeunes est un signe d'engagement fort de la part des responsables municipaux et d'une volonté de les faire participer à l'action municipale.

De manière générale, la participation des jeunes à la vie publique locale est un processus qui doit être inséré dans une stratégie globale. Elle devrait suivre des procédures simples mais codifiées. Les actions doivent être évaluées et les interactions avec les jeunes doivent être sérieuses et selon des modalités simples. Les aspects logistiques jouent un rôle prépondérant. Enfin, l'insertion des jeunes à la vie publique locale passe par l'attribution d'un budget spécifique.

6.1. UN ROLE FIGURATIF DES JEUNES DANS LES ASSOCIATIONS

6.1.1. Faible encadrement de la société civile des jeunes. Les partis et les associations n'assurent pas leur rôle formateur dans l'apprentissage des règles de la démocratie et dans l'enracinement de la citoyenneté pour leurs jeunes membres. Ils ne disposent pas d'outils pour la gestion des connaissances et ne disposent pas de centres de ressources ni de politiques internes de renforcement des capacités. En conséquence, l'implication des jeunes reste à l'état embryonnaire et rudimentaire. Les jeunes (surtout les filles) sentent que leur implication est souvent due à des besoins « décoratifs » ou par réponse à des exigences imposées par la loi (la loi électorale par exemple) ce qui rend leur participation une simple présence et non une implication effective.

6.1.2. Le sentiment d'exclusion des processus de prise de décision à l'intérieur des partis et des associations. Lors des interviews, les jeunes ont parlé de déception : Même si les associations demeurent le cadre le plus adéquat, selon eux, pour la participation des jeunes, la manière dont les Organisations de la Société Civile (OSC) sont gouvernées constitue un obstacle majeur. Les jeunes mettent en cause le faible caractère démocratique et inclusif des associations et pensent que malgré leurs contributions, ils n'ont pas accès aux discussions importantes, ne peuvent pas participer à la conception des projets, ni à la prise de décision.

6.1.3. Intolérance, discrimination basée sur l'âge et non-respect du principe des capacités évolutives.

« Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays ... Toute personne a droit à accéder, dans des conditions d'égalité, aux fonctions publiques de son pays. »
Déclaration universelle des droits de l'homme, article 21.

« Les Etats parties prennent toutes les mesures appropriées pour éliminer la discrimination à l'égard des femmes dans la vie politique et publique du pays et ... leur assurent, dans des conditions d'égalité avec les hommes, le droit : ... De prendre part à l'élaboration de la politique de l'Etat et..., occuper des emplois publics ... Les Etats parties prennent toutes les mesures appropriées ... [aux femmes dans les zones rurales] afin d'assurer, ... le droit ... de participer pleinement à l'élaboration et à l'exécution des plans de développement à tous les échelons... » **Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, art. 7 et 14.**

« La meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés ... chaque individu doit avoir dument accès aux informations relatives à l'environnement ... et avoir la possibilité de participer aux processus de prise de décision » **Déclaration de Rio, Principe 10 et 20.**

Très peu d'acteurs sont conscients que la participation fait partie des droits de l'Homme, et qu'exclure un groupe social (d'une manière passive ou active) constitue une discrimination. Les jeunes souffrent souvent d'une exclusion basée sur l'âge mettant en avant l'argument qu'ils n'ont pas assez d'expérience pour pouvoir participer d'une manière efficace aux décisions qui les concernent. Aucun des participants n'a entendu parler avant du principe des capacités évolutives sur lequel s'appuie la participation des enfants et des jeunes à la vie publique. En outre, les jeunes, n'étant pas un groupe homogène, peuvent être assujettis à une discrimination à plusieurs niveaux et qui peut être aussi basée sur le genre, la condition physique (handicap), niveau d'instruction (analphabétisme), niveau social et économique (pauvreté), etc.

6.2. LA FAIBLESSE DANS LA GOUVERNANCE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

6.2.1. Même si les associations demeurent le cadre le plus adéquat pour la participation des jeunes, la manière dont les OSC sont gouvernés constitue un obstacle majeur devant leur intégration complète. Le sentiment d'être exclu de la prise de décision provient aussi de la gouvernance des OSC et le rôle que les jeunes peuvent y jouer. Le rôle des jeunes se limite dans la plupart des cas à un simple appui logistique.

Les jeunes sentent que les programmes sont davantage imposés par les bureaux centraux et ne sont pas élaborés et discutés d'une manière participative et inclusive et ne répondent donc pas toujours aux priorités locales.

6.2.2. Faible culture citoyenne et notion d'intérêt public peu claire. L'éducation à la citoyenneté constitue un maillon faible. Elle est souvent basée sur des stéréotypes divers (plantation d'arbres, campagnes de nettoyage, collectes de dons, etc.). Le tandem droit/devoir est mal appréhendé. Très peu d'acteurs sont conscients que participer à la vie locale est à la fois un droit et un devoir et que la citoyenneté dans un système démocratique, loin d'être occasionnelle et événementielle, est un exercice quotidien qu'expérimente le citoyen dans sa relation avec la société et l'Etat. Les programmes officiels d'éducation civique ainsi que les OSC et les médias, sont mis en cause par les participants. Le contenu et les modalités d'apprentissage des programmes d'éducation civique sont à repenser et à revoir.

6.2.3. La politisation excessive de la société civile et les tentatives de la contrôler par les partis politiques. La société civile a du mal à garder sa neutralité selon les dires des jeunes. La plupart des associations avec du poids sont adossées à des partis politiques. D'ailleurs, la question de leur financement est clairement posée et nombre d'associations ne sont pas en conformité avec la loi. Cette politisation excessive des associations décourage les jeunes de participer. Une grande partie d'entre eux cherchait à fuir les partis politiques classiques pour trouver des espaces de neutralité, et se sent désormais piégé. Cette tendance dans le travail de la société civile décourage encore davantage les jeunes à participer.

6.3. DESACCORDS, FAIBLE COOPERATION ET MANQUE DE DIVERSITE DANS LES COMPOSANTES DE LA SOCIETE CIVILE

6.3.1. Sélectivité dans l'implication de la société civile. La question des modalités de choix des associations qui vont participer à un processus participatif donné a été soulevée pendant les séances de consultation avec les jeunes. En effet, les jeunes veulent que les municipalités élaborent des termes de référence ou notes conceptuelles pour tout événement de ce genre, dans lesquels figurent les critères objectifs de choix des associations qui vont prendre part au processus. Les jeunes pensent, en outre, que les OSC doivent renforcer leurs capacités en vue de se professionnaliser et se spécialiser dans des domaines précis où elles peuvent avoir une valeur ajoutée et un avantage comparatif réel. Elles doivent, également, s'ouvrir et faire participer davantage de citoyens et de jeunes pour éviter qu'elles soient confondues avec des personnes spécifiques qui représentent l'association exclusivement.

6.3.2. La société civile est en désaccord à l'échelle locale et manque de coopération. Dans beaucoup de municipalités, la société civile est divisée et en désaccord. Elle est organisée en un ensemble de sous-groupes – qui défendent faiblement une cause particulière – et qui se dressent les uns contre les autres. Les initiatives ne sont pas réalisées en concertation (absence de calendrier d'activités planifiées ensemble). L'esprit de concurrence l'emporte sur l'esprit de coopération. Il en ressort une image de division qui ne plaît guère aux jeunes. Ces derniers ne veulent pas se déterminer pour les uns ou pour les autres et préfèrent l'abstention.

6.3.3. Insuffisance en nombre et en variété de la société civile dans certaines localités. Dans plusieurs communes visitées, les jeunes ont fait part de la faiblesse de l'offre des associations. Les associations actives sont peu nombreuses et ne proposent pas d'activités attrayantes. Les activités classiques l'emportent et les nouveaux domaines d'intérêt des jeunes sont peu couverts. Cette faiblesse de l'offre conduit à une faible participation des jeunes.



La société civile tunisienne a toujours été décrite comme un des principaux supports de la jeune démocratie tunisienne. En dépit de son aura internationale - couronné par un prix Nobel - elle pâtit de plusieurs problèmes qui semblent handicaper la participation des jeunes à l'heure actuelle. La société civile est souvent perçue comme mal structurée, n'arrivant pas à s'entendre entre ses composantes (politisée et trop centrée sur les personnes), peu professionnelle (fonctionnant avec peu de moyens et d'une manière intermittente). Cette faiblesse structurelle limite son pouvoir d'intégrer les jeunes et de les former pour jouer leur rôle dans l'espace public local. Ces mêmes jeunes manquent d'initiative pour créer leurs propres associations afin de renouveler l'espace des idées et de l'action locale.

II. UNE ANALYSE DE L'INTENSITÉ DES FACTEURS

Après avoir exposé les principales causes dévoilées par les jeunes lors des focus groups et lors des divers ateliers de restitution que nous avons organisé, nous proposons à présent une analyse de l'intensité des facteurs (causes). Il s'agit d'établir un ordre dans les facteurs dévoilés selon l'intensité ressentie par les jeunes dans leurs communes. Cette étape est fondamentale afin de déterminer les facteurs clés sur lesquels il conviendrait de passer un peu plus de temps. Cette étape est également fondamentale pour établir des diagnostics locaux et pour faire comprendre la sensibilité du diagnostic aux conditions particulières de chaque municipalité.

1. Une lecture globale des causes d'abstention selon leurs intensités

Dans un premier temps, nous avons demandé aux jeunes participants à nos ateliers de classer les facteurs identifiés selon l'échelle de leur pertinence (intensité du facteur) dans leurs localités. Cet exercice a permis d'une part d'identifier les facteurs clés sur lesquels il conviendrait d'agir en priorité et d'autre part les facteurs qui sont jugés les moins importants. Nous présentons la liste complète avec les scores moyens obtenus par l'ensemble des panels dans 25 municipalités. Tous les scores sont exprimés sur une échelle de 1 à 5. Le score de 5 correspond à une manifestation parfaite et aigüe du facteur. Le score de 1 correspond à l'absence totale de cette cause.

N°	Cause	Score Moyen
Famille 1	Un contexte économique et social morose peu favorable à la participation des jeunes	3,72
1	La stagnation économique stresse les jeunes qui considèrent l'horizon comme bouché...	3,90
2	Un chômage record pour les jeunes...surtout les jeunes sans qualifications.	4,02
3	Une progression inquiétante de l'économie informelle...qui éloigne les jeunes de l'espace public.	3,13
4	La scène politique renvoie une image négative de la participation.	4,17
5	La corruption et le népotisme gangrènent le système politique et éloignent les jeunes d'une participation effective.	3,88
6	Un faible respect de la loi remet en cause l'utilité de l'engagement. Les espaces communaux sont des espaces anarchiques et conduisent les jeunes à se poser des questions sur l'impact réel de l'action publique.	3,58
7	Une tension entre les forces de l'ordre et les jeunes...assimilant à tort participation, soumission et collaboration.	3,40

N°	Cause	Score Moyen
Famille 2	La culture et le modèle d'éducation ne sont pas favorables à la participation des jeunes	3,49
8	Le modèle éducationnel promeut faiblement la participation	3,17
9	Le manque d'éducation et de culture de la citoyenneté.	4,00
10	La famille n'est pas toujours favorable à la participation.	3,54
11	Les valeurs de la société ont évolué et elles sont défavorables à la participation : recherche de gains rapides et de réalisations à court terme.	3,74
12	La culture alternative des extrêmes : extrémisme religieux, drogues et alcool.	3,17
13	La recherche d'un avenir ailleurs : la tentation d'immigration légale ou irrégulière.	3,67
14	L'image transcrite par les médias sur la participation est négative et n'incite pas les jeunes à participer.	3,52
15	Une nouvelle culture se propage chez les jeunes à travers le rap.	2,79
16	Les zones rurales sont encore exclues des dynamiques de participation.	4,08
17	Les problèmes de mobilité et de transport.	3,19

Famille 3	Les comportements et les motivations des jeunes impactent le processus de participation	3,57
18	Manque de confiance en soi et d'esprit d'initiative.	3,42
19	Manque d'une culture du bénévolat et de la participation chez les jeunes.	3,96
20	Recherche excessive de l'intérêt propre et montée de l'individualisme.	3,91
21	Développement de la culture de l'indifférence et de la passivité.	3,70
22	Découragement des jeunes par leurs familles et leurs amis.	3,40
23	Manque de sentiment d'appartenance à la patrie et à la communauté	4,00
24	Marginalisation de la société des actifs et de ceux qui participent.	3,22
25	Le décrochage scolaire volontaire.	2,96

N°	Cause	Score Moyen
Famille 4	Le comportement des hommes politiques et des décideurs publics n'encouragent pas la participation des jeunes	3,89
26	Absence de résultats réels sur le terrain obtenus par les décideurs politiques (inefficacité de l'action politique).	4,54
27	L'absence de confiance dans les hommes politiques et les décideurs impacte fortement la décision de participation y compris à l'échelle locale.	4,33
28	La corruption et le népotisme repoussent les jeunes de la participation à la vie publique.	3,88
29	Les hommes politiques n'ont pas pu développer une vision et une perspective d'espoir pour les jeunes.	4,13
30	Les hommes politiques et les décideurs sont perçus comme recherchant l'intérêt personnel et moins l'intérêt collectif.	4,17
31	L'incapacité à répondre aux besoins exprimés par les jeunes pour construire une relation saine.	3,50
32	Un comportement opportuniste des hommes politiques avec les jeunes fondé sur leur exclusion, exploitation et manipulation.	3,67
33	La communication entre les jeunes et les hommes politiques est mal structurée.	4,00
34	La relation avec les jeunes est construite de manière hiérarchique et peu collaborative.	3,63

Famille 5	L'absence d'institutionnalisation de la participation des jeunes	3,77
35	De manière générale les partenariats entre les communes et les acteurs locaux sont peu structurés.	3,46
36	Absence d'une stratégie nationale/locale de renforcement de la participation citoyenne.	4,17
37	L'absence d'études préalables (diagnostic partagé, cartographie de l'exclusion sociale, analyse des besoins, etc.) préparant la conception des processus participatifs	3,94
38	La participation est conçue comme un but en soi.	3,35
39	Absence d'un cadre de suivi et d'évaluation de la participation citoyenne	4,17
40	Absence d'une base de données et d'un système de collecte d'information concernant la participation citoyenne à l'échelle locale.	4,04
41	Absence de politiques de communication structurées	3,96
42	Absence d'évaluation participative de l'expérience	3,88
43	Espaces de réunion insuffisants et inaccessibles pour les personnes à mobilité réduite.	2,88
44	Manque de ressources humaines dédiées à la participation et manque de sérieux de certains administratifs repoussent les jeunes de la participation.	3,29
45	L'absence d'un budget dédié aux jeunes pour financer leurs actions	4,35

N°	Cause	Score Moyen
Famille 6	La société civile et les organismes associatifs ne jouent pas leurs rôles	3,35
46	Faible encadrement des jeunes de la part de la société civile.	3,75
47	Sentiment d'être exclus du processus de prise de décision à l'intérieur des partis/ associations.	3,38
48	Intolérance, discrimination basée sur l'âge et non-respect du principe des capacités évolutives.	3,38
49	Même si les associations demeurent le cadre le plus adéquat, selon eux, pour la participation des jeunes, la manière dont les OSC sont gouvernés constitue un obstacle majeur devant leur intégration complète et leur épanouissement.	3,21
50	Faible culture citoyenne et notion d'intérêt public peu claire.	3,75
51	La politisation excessive de la société civile et tentatives de la contrôler par les partis politiques.	3,63
52	Sélectivité dans l'implication de la société civile.	3,13
53	La société civile est en désaccord à l'échelle locale et manque de coopération.	3,21
54	Insuffisance en nombre et en variété de la société civile dans certaines localités.	2,75

Tableau 6 : Scores des causes selon les participants

Une première manière de commenter ce tableau consiste à établir un ordonnancement des causes en fonction du score moyen obtenu. Nous avons alors restreint l'examen sur les cinq scores les plus importants et les cinq scores les moins importants (qui pourraient être éliminés de notre grille).

Cause	Score Moyen
Absence de résultats réels sur le terrain obtenus par les décideurs politiques (inefficacité de l'action politique)	4,54
L'absence d'un budget dédié aux jeunes pour financer leurs actions	4,35
L'absence de confiance dans les hommes politiques et les décideurs impacte fortement la décision de participation y compris à l'échelle locale	4,33
Le scène politique renvoie une image négative de la participation Les hommes politiques et les décideurs sont perçus comme recherchant l'intérêt personnel et moins l'intérêt collectif Absence d'une stratégie nationale/locale de renforcement de la participation citoyenne Absence d'un cadre de suivi et d'évaluation de la participation citoyenne	4,17
Les hommes politiques n'ont pas pu développer une vision une perspective d'espoir pour les jeunes	4,13

Tableau 7 : Les causes les plus importantes

Cause	Score Moyen
Une progression inquiétante de l'économie informelle...qui éloigne les jeunes de l'espace public Sélectivité dans l'implication de la société civile	3,13
Le décrochage scolaire volontaire	2,96
Espaces de réunion insuffisants et inaccessibles pour les personnes à mobilité réduite	2,88
Une nouvelle culture se propage chez les jeunes à travers le rap	2,79
Insuffisance en nombre et en variété de la société civile dans certaines localités	2,75

Tableau 8 : Les causes les moins importantes

Certaines causes locales pourraient être éliminées dans l'optique de fournir une grille valable sur l'ensemble du territoire.

Les causes les moins importantes – bien qu'évoquées par les participants – s'expliquent par le fait qu'elles sont des causes pertinentes dans certaines municipalités et pas nécessairement dans d'autres. Elles ont trait à l'insuffisance en nombre et en variété de la société civile, l'insuffisance des espaces de réunion et l'inaccessibilité des endroits aux personnes à mobilité réduite ou encore à des pratiques locales où la société civile impliquée dans les processus de participation est sélectionnée selon la proximité qu'elle a avec les élus locaux. Ces causes sont importantes dès lors qu'il s'agit d'agir à un niveau local. La ruralité, la taille de la municipalité (nombre d'habitants), sa localisation géographique ont des corrélations fortes avec ce type de causes. Mais dans l'optique d'établir un diagnostic global et valable à l'échelle nationale, nous pouvons les éliminer de notre grille à présent.

De manière corollaire, certains facteurs se manifestent à l'échelle locale et ont trait à des problématiques plus larges. Il s'agit de la progression de l'économie informelle et du décrochage scolaire. Ceci est particulièrement vrai dans les zones frontalières et la partie ouest du pays. Ces causes – dont l'importance est capitale pour certaines municipalités – peuvent être reléguées au second plan dès lors que nous cherchons à affiner notre grille.

Plusieurs causes font la quasi-unanimité dans notre diagnostic

En revanche, force est de constater que certaines causes font la quasi-unanimité. Parmi les huit causes les plus intenses, quatre ont trait aux comportements des hommes politiques à l'échelle locale et nationale. L'absence de résultats concrets palpables sur la scène économique discrédite le processus de participation. Les hommes politiques inspirent peu la confiance des jeunes et la scène politique renvoie une image négative de la participation. Cette quasi-unanimité partagée dans l'ensemble des communes place ainsi la nécessité d'un changement de comportement des hommes politiques comme une condition vers la mise en place d'une participation des jeunes.

Dans le même temps, l'absence d'un budget alloué aux jeunes est évoquée comme une des causes capitales limitant la participation.

L'absence de stratégie et de suivi et évaluation pour la participation des jeunes est aussi critiqué. Cela montre qu'une vraie méthodologie et stratégie nationale doit être développé pour résoudre cette problématique.

Le comportement des hommes politiques fait l'unanimité alors que le comportement de la société civile paraît le moins inquiétant dans le processus de la participation des jeunes.

Une autre manière de discuter nos résultats consisterait à nous intéresser aux scores moyens des familles de causes. Notre analyse globale montre qu'en moyenne et pour l'ensemble du panel (toutes les mairies) les deux familles les plus importantes portent sur : (1) le comportement des hommes politiques qui n'encouragent pas à la participation des jeunes et (2) l'absence d'institutionnalisation de la participation des jeunes.

N°	Cause	Score Moyen
Famille 4	Les comportements des hommes politiques et des décideurs publics n'encouragent pas à la participation des jeunes	3,89
Famille 5	L'absence d'institutionnalisation de la participation des jeunes	3,77
Famille 1	Un contexte économique et social morose peu favorable à la participation des jeunes	3,72
Famille 3	Les comportements et les motivations des jeunes impactent le processus de participation	3,57
Famille 2	La culture et le modèle d'éducation ne sont pas favorables à la participation des jeunes	3,49
Famille 6	La société civile et les organismes associatifs ne jouent pas leurs rôles	3,35

Tableau 9 : Les scores moyens des familles de causes.

Ces deux familles de causes nécessitent une attention particulière car elles semblent faire l'unanimité et ne sont dépendantes des contextes locaux. En revanche, la famille d'explication relative à la société civile et son rôle semble avoir une importance moindre et est classée 6ème sur l'échelle d'intensité. Cet axe ne constituerait pas un axe prioritaire si l'on doit élaborer une stratégie à l'échelle nationale.

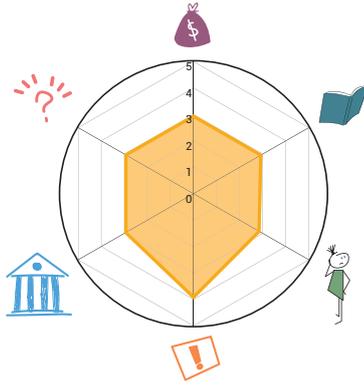
2. Une lecture par commune des causes de l'abstention selon leur intensité

Comme nous venons de l'examiner, alors qu'au niveau global deux dimensions clés semblent se dégager, force est de reconnaître que les écarts entre les mairies dans leurs diagnostic locaux sont importants. Des spécificités locales imposent une lecture plus fine afin de corriger le tir au niveau local. Alors que la famille explicative relative au poids et au rôle de la société civile est faible pour les communes de La Marsa, Béja et Menzel Bourguiba...elle ressort en tête des préoccupations pour les communes de El Haouaria, Menzel Salem et Kalaat El Andalous. Des écarts importants sont ainsi révélés par les diagrammes ci-dessous. Pour la seconde famille relative au modèle d'éducation et la culture, ce facteur sort avec une grande force à El Haouaria, Djerba Midoun et Sidi Hessine et ne semble pas être pertinent à Bir Lahfey, El Mourouj et la Marsa. Ces différences sont observées pour toutes les dimensions y compris la famille 4, pour laquelle en général il y a un consensus et qui ne semble pas être une priorité à Ghardimaou, Thela et la Marsa.

Les écarts entre les mairies nous obligent à prendre en compte ces écarts dans la formulation des politiques publiques à l'échelle locale.

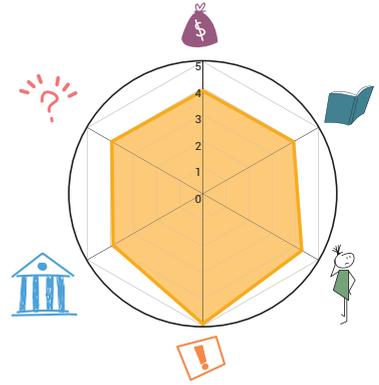


BIR LAHFEY



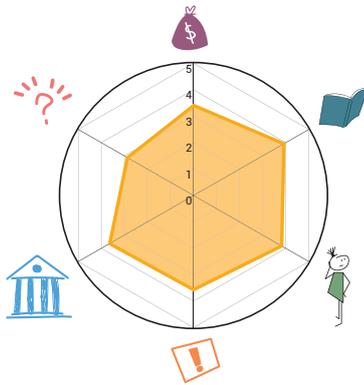

Un contexte économique et social morose peu favorable à la participation des jeunes

EL HAOUARIA



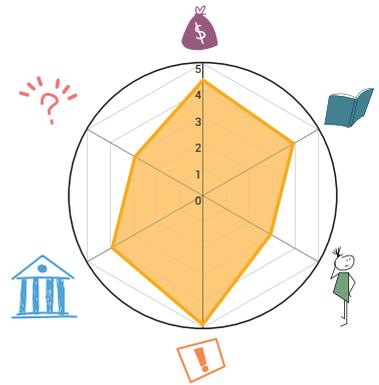

Un modèle éducationnel et culturel peu favorable à la participation des jeunes !

JELMA



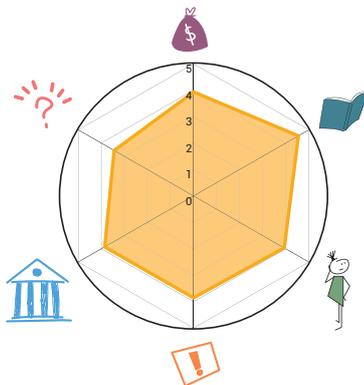

Les comportements et les motivations des jeunes impactent le processus de participation

DJERBA MIDOUN



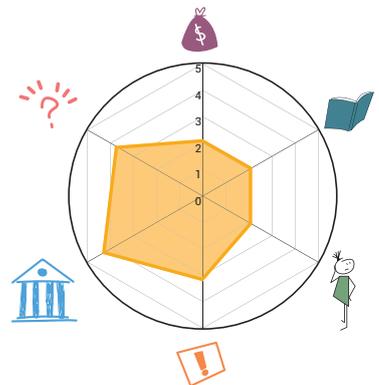

Les comportements des hommes politiques et des décideurs publics n'encouragent pas à la participation des jeunes

SIDI HSSIN



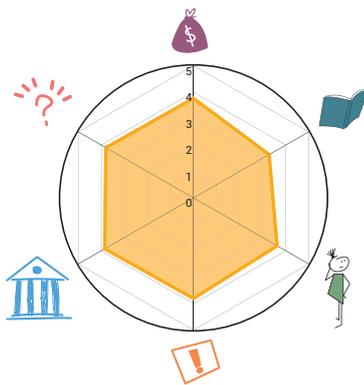

L'absence d'institutionnalisation de la participation des jeunes

JBENIENA

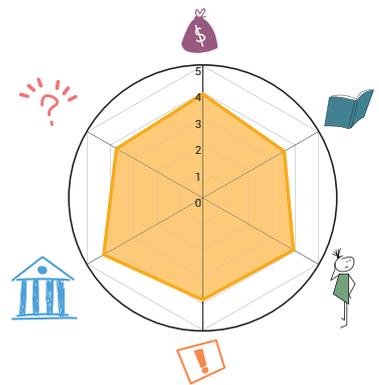



La société civile et les organismes associatifs ne jouent pas leurs rôles

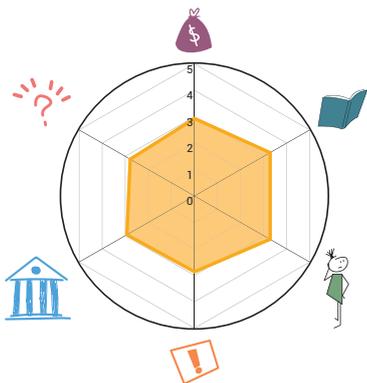
MENZEL SALEM



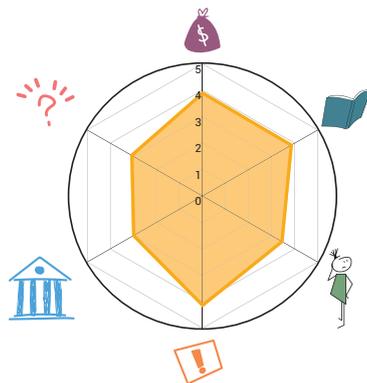
GAFSA



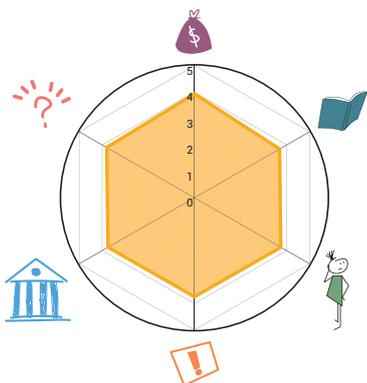
GHARDIMAOU



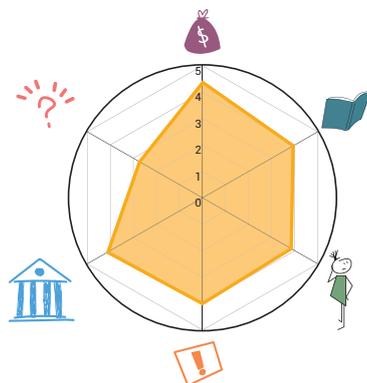
EL FAHS



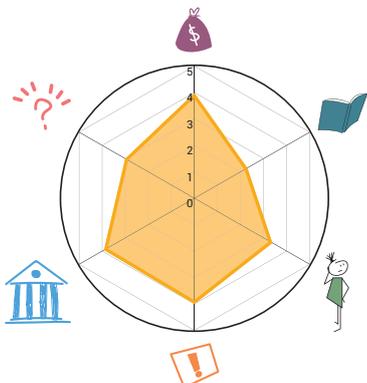
DAOUAR HICHER



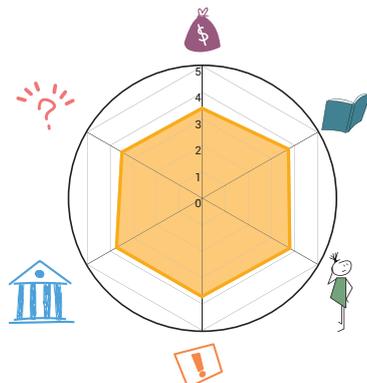
BEJA



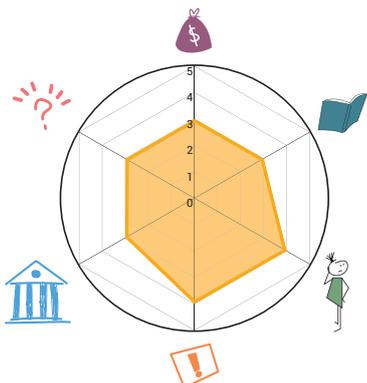
EL MOUROUJ



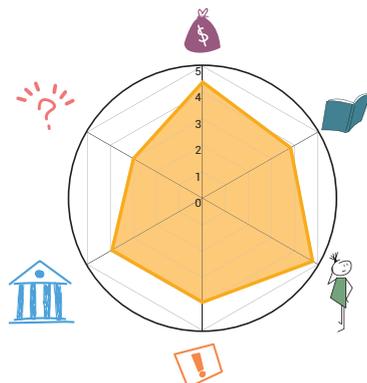
SOLIMANE



ZAGHOUANE



TESTOUR



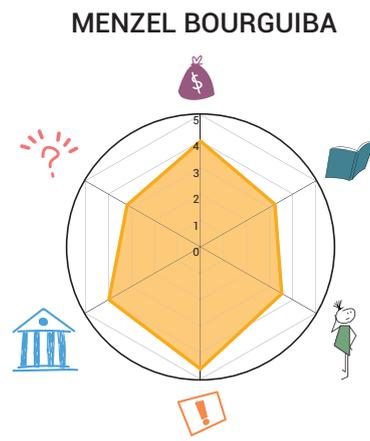
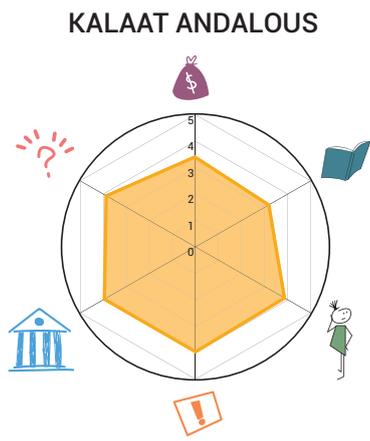
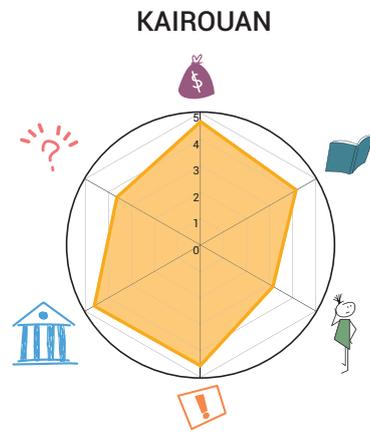
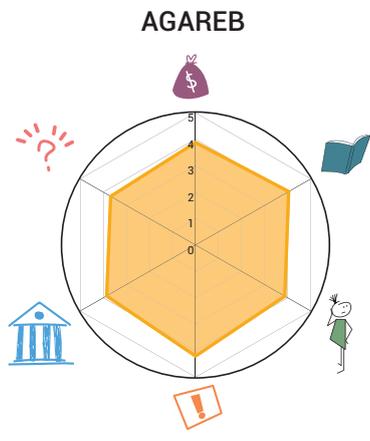
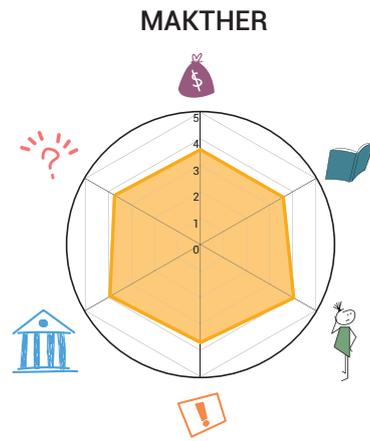
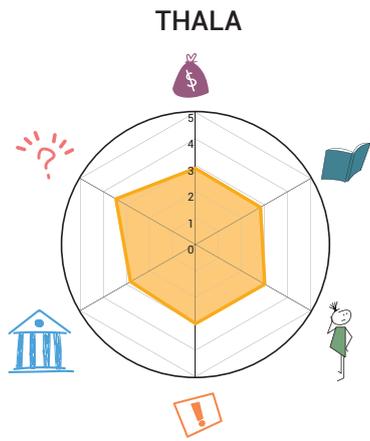
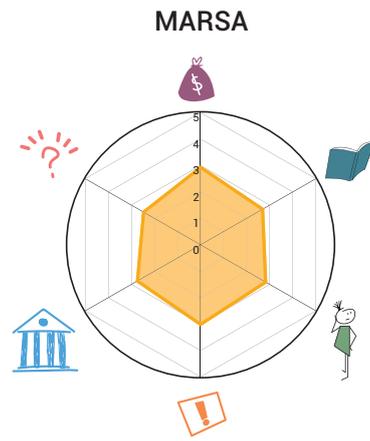
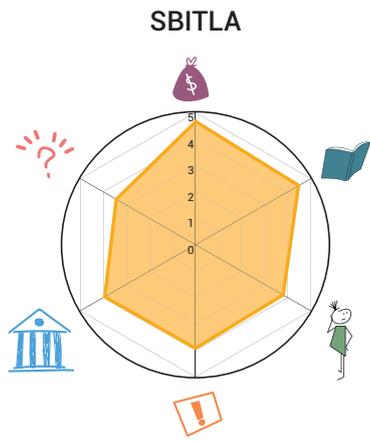


Figure 11 : Diagrammes des scores moyens des familles de causes par commune.

3. Épuration de la grille par la considération des échelles d'intensité

Une première grille restreinte

Une analyse sommaire des scores moyens pour tout l'échantillon nous permet de faire un tri entre les facteurs les plus importants et les facteurs considérés comme les moins importants. Nous avons décidé de mettre une première barre ou seulement les facteurs strictement supérieurs à 3,75 sont considérés comme facteurs significatifs, afin d'épurer la grille et de restreindre la liste aux facteurs essentiels. Dès lors, la nouvelle liste des facteurs est ramenée à 22 facteurs clés. Les principales familles identifiées restent représentées par plusieurs items. Seule la famille du rôle de la société civile semble devenir marginale et disparaît de cette nouvelle classification.

N°	Cause	Score Moyen
Famille 1	Un contexte économique et social morose peu favorable à la participation des jeunes	
1	La stagnation économique stresse les jeunes qui considèrent l'horizon comme bouché...	3,90
2	Un chômage record pour les jeunes...surtout les jeunes sans qualifications	4,02
3	Le scène politique renvoie une image négative de la participation	4,17
4	La corruption et le népotisme gangrènent le système politique et éloignent les jeunes d'une participation effective	3,88
Famille 2	La culture et le modèle d'éducation ne sont pas favorables à la participation des jeunes	
5	Le manque d'éducation et de culture de la citoyenneté	4,00
6	Les zones rurales sont encore exclues des dynamiques de participation	4,08
Famille 3	La culture et le modèle d'éducation ne sont pas favorables à la participation des jeunes	
7	Manque d'une culture du bénévolat et de la participation chez les jeunes	3,96
8	Recherche excessive de l'intérêt propre et montée de l'individualisme	3,91
9	Manque de sentiment d'appartenance à la patrie et à la communauté	4,00
Famille 4	Les comportements des hommes politiques et des décideurs publics n'encouragent pas à la participation des jeunes	
10	Absence de résultats réels sur le terrain obtenus par les décideurs politiques (inefficacité de l'action politique)	4,54
11	L'absence de confiance dans les hommes politiques et les décideurs impacte fortement la décision de participation y compris à l'échelle locale	4,33
12	La corruption et le népotisme repoussent les jeunes de la participation à la vie publique	3,88
13	Les hommes politiques n'ont pas pu développer une vision une perspective d'espoir pour les jeunes	4,13
14	Les hommes politiques et les décideurs sont perçus comme recherchant l'intérêt personnel et moins l'intérêt collectif	4,17
15	La communication entre les jeunes et les hommes politiques est mal structurée	4,00

N°	Cause	Score Moyen
Famille 5	L'absence d'institutionnalisation de la participation des jeunes	
16	Absence d'une stratégie nationale/locale de renforcement de la participation citoyenne	4,17
17	L'absence d'études préalables (diagnostic partagé, cartographie de l'exclusion sociale, analyse des besoins, etc.) préparant la conception des processus participatifs	3,94
18	Absence d'un cadre de suivi et d'évaluation de la participation citoyenne	4,17
19	Absence d'une base de données et d'un système de collecte d'information concernant la participation citoyenne à l'échelle locale	4,04
20	Absence de politiques de communication structurée	3,96
21	Absence d'évaluation participative de l'expérience	3,88
22	L'absence d'un budget dédié aux jeunes pour financer leurs actions	4,35

Tableau 10 : Causes avec des scores > 3,75

Une seconde grille plus restreinte

Une seconde manière serait de retenir les scores strictement supérieurs à 4 pour examiner les dimensions prioritaires sur lesquelles il conviendrait d'agir en premier. Dans ce cadre, nous constatons que notre grille est ramenée à 4 familles de facteurs et 11 causes uniquement. Deux familles de facteurs se dégagent : celle relative au comportement des hommes politiques et des décideurs publics à l'égard de la participation des jeunes et celle relative à l'absence d'institutionnalisation de la participation des jeunes. Dans chacune des deux dimensions on ne trouve pas moins de quatre facteurs. Le contexte économique et social suit avec deux causes relatives au chômage élevé des jeunes et l'image négative renvoyée par la scène publique actuelle.

Les différentes manières d'élaborer des classifications dans les échelles d'intensité semblent converger vers l'idée que deux facteurs clés sont à retenir en priorité : le comportement et les agissements des hommes politiques et l'absence d'institutionnalisation de la participation des jeunes. Réinventer l'action des hommes politiques et les manières de canaliser la participation des jeunes dans le cadre communal semblent être en tête des préoccupations.

N°	Cause	Score Moyen
Famille 1	Un contexte économique et social morose peu favorable à la participation des jeunes	
1	Le scène politique renvoie une image négative de la participation	4,17
2	Un chômage record pour les jeunes...surtout les jeunes sans qualifications	4,02
Famille 2	La culture et le modèle d'éducation ne sont pas favorables à la participation des jeunes	
3	Les zones rurales sont encore exclues des dynamiques de participation	4,08
Famille 4	Les comportements des hommes politiques et des décideurs publics n'encouragent pas à la participation des jeunes	
4	Absence de résultats réels sur le terrain obtenus par les décideurs politiques (inefficacité de l'action politique)	4,54
5	L'absence de confiance dans les hommes politiques et les décideurs impacte fortement la décision de participation y compris à l'échelle locale	4,33
6	Les hommes politiques et les décideurs sont perçus comme recherchant l'intérêt personnel et moins l'intérêt collectif	4,17
7	Les hommes politiques n'ont pas pu développer une vision et une perspective d'espoir pour les jeunes	4,13
Famille 5	L'absence d'institutionnalisation de la participation des jeunes	
8	L'absence d'un budget dédié aux jeunes pour financer leurs actions	4,35
9	Absence d'une stratégie nationale/locale de renforcement de la participation citoyenne	4,17
10	Absence d'un cadre de suivi et d'évaluation de la participation citoyenne	4,17
11	Absence d'une base de données et d'un système de collecte d'information concernant la participation citoyenne à l'échelle locale	4,04

Tableau 11 : Causes avec des scores > 4

III. UNE MODÉLISATION PLUS COMPLEXE EST NÉCESSAIRE

Notre rapport, en dépit de sa richesse, ne permet pas pour le moment de proposer une modélisation dynamique des relations causales entre les divers facteurs. Toutefois, en se fondant sur des discussions avec des experts⁵¹ et les confrontations avec des spécialistes, un modèle est proposé afin de fournir une vision d'ensemble de tous les facteurs. Ce cadre conceptuel et cette tentative de modélisation est une première ébauche qui nécessite d'être affinée au cours des interactions futures avec les jeunes et les municipalités dans les futures phases du projet.

Les six familles de facteurs sont classées selon deux axes. Le premier axe est un axe temporel – le temps nécessaire pour agir sur le facteur ou la cause. Le second axe distingue les dimensions économiques, sociales et culturelles. Cette distinction permet de visualiser l'ensemble des six familles de manière synoptique.

Force est de constater que les comportements et les agissements des hommes politiques occupent une place centrale dans notre modèle. Ils sont à la fois en relation avec le modèle culturel et éducationnel mais également avec la conjoncture économique et sociale. Ces comportements sont également en interaction avec les comportements des jeunes et les comportements de la société civile. Ces comportements sont aussi dépendants des canaux d'institutionnalisation de la relation avec les jeunes.

Le modèle éducationnel et culturel ne peut être changé qu'à long terme. Ce modèle dépend donc des décisions politiques relatives aux politiques d'éducation. Il n'en demeure pas moins, qu'il porte en lui des normes sociales et de comportements qui changent avec l'ère du temps.

L'institutionnalisation de la participation des jeunes est en revanche à inventer et pourrait être un levier d'action à court terme. En effet, les nouvelles lois et le code des collectivités locales (CCL) ont permis l'émergence d'une nouvelle génération de jeunes décideurs politiques locaux, grâce à la force de la loi. Ces mêmes lois devraient aller davantage en profondeur pour permettre la mise en place de règles et d'institutions pour une meilleure participation des jeunes. Les jurisprudences et les pratiques locales pourraient permettre d'aller au-delà des aspects réglementaires. Le nouveau contexte des mairies tunisiennes permettra l'éclosion de nouvelles pratiques, et il convient d'observer ces expériences nouvelles afin de tirer profit des recettes qui fonctionnent.

Les pratiques de la société civile sont dépendantes du contexte économique et social au niveau national, mais également des interactions avec les hommes politiques et les jeunes à l'échelle locale. De nos jours, il existe une relation de dépendance forte des organisations de la société civile avec les partis politiques et les hommes politiques. Cette entente limite le rôle de la société civile dans l'implication des jeunes à la vie publique locale. Toutefois, les contextes locaux diffèrent fortement et aucune généralisation ne peut être faite.

Enfin, les comportements des jeunes sont une cause et une conséquence de l'environnement décrit. Ces comportements sont peu enclins à favoriser la participation. Mais, ils sont le fruit d'une conjoncture donnée, des comportements des hommes politiques donnés, de la société civile donnée et des institutions actuelles régissant les interactions. Notre modélisation met l'accent sur la nécessité de changer le comportement des hommes politiques et des institutions en place, comme préalable à un changement du comportement des jeunes. En effet, changer le comportement des jeunes ne pourrait suffire pour inverser la tendance actuelle de l'abstention des jeunes à la vie publique locale en Tunisie.

⁵¹ Un atelier de présentation des résultats et de discussions avec les experts auprès des bailleurs de fonds internationaux a eu lieu le 6 novembre 2018 à Tunis. L'atelier a réuni pas moins de 40 experts.

Pour résumer, notre modèle dynamique suggère que la chaîne de causalité va des comportements des hommes politiques (1) vers la création d'une nouvelle relation institutionnalisée (2) pour agir sur le comportement des jeunes (3) avant une modification de la conjoncture (4) ou du modèle éducationnel (5). Les comportements de la société civile pourraient n'avoir qu'un rôle secondaire in fine (6). Ce modèle fera l'objet d'une investigation plus poussée lors des prochaines phases du projet et sera testé et validé par un véritable travail scientifique et de recherche.

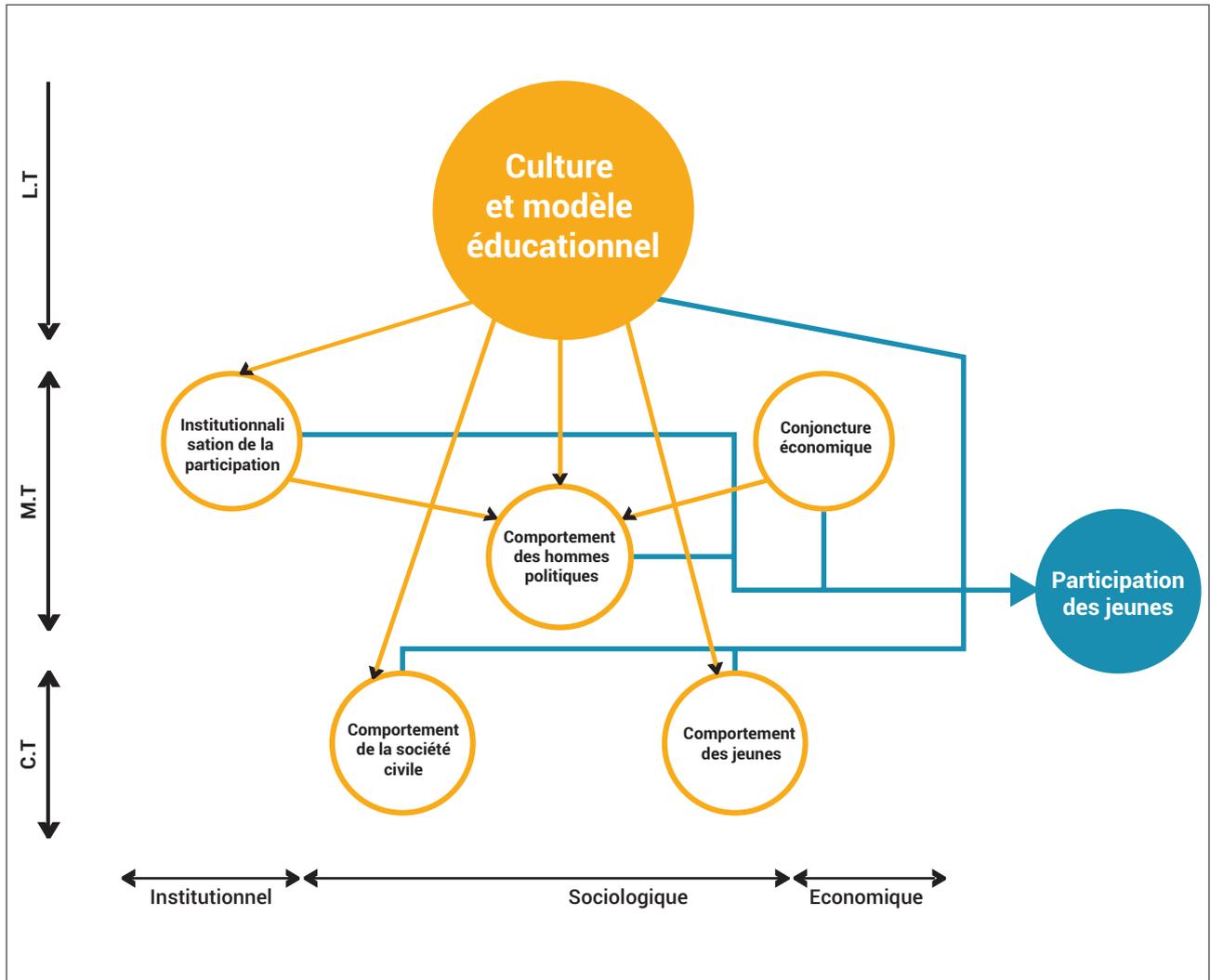


Figure 12 : Modèle explicatif des interactions entre les facteurs d'abstention des jeunes à la vie publique locale

6. CONCLUSION GÉNÉRALE

L'objet de ce rapport a été de proposer une analyse de la faible participation des jeunes en Tunisie à la vie publique locale. A partir d'un échantillon de trente municipalités et d'un travail d'analyse et de revue de la littérature existante, nous avons établi un diagnostic des causes de cette abstention. Au-delà du simple diagnostic, notre approche a permis d'engendrer des plans d'actions portées par les jeunes, afin de modifier localement leur milieu et provoquer une dynamique de participation locale. Notre échantillon est important et permet de prendre en compte des réalités multiples en Tunisie. Les mairies partenaires dans ce projet sont de tailles différentes, allant de 2,000 à 200,000 habitants. Dès lors, il fallait que nos méthodologies tiennent compte de cette hétérogénéité.

Notre rapport a permis d'identifier un ensemble de facteurs que les jeunes considèrent comme des facteurs explicatifs pour leur faible participation à la décision publique locale. Au total, une cinquantaine de facteurs ont été mis en exergue et discutés. Ces facteurs ont été regroupés en six familles. Le diagnostic a été élaboré de manière inclusive et selon une approche participative. De nombreuses séances de travail ont permis de l'affiner et de discuter son contenu.

Notre travail d'épuration a permis de réduire ces facteurs à une dizaine, dont deux familles principales sont apparues comme les plus déterminantes : (i) les comportements des hommes politiques et (ii) la faible institutionnalisation de la participation des jeunes. A court terme, développer des projets et des actions publiques locales autour de ces deux dimensions nous paraît primordial pour modifier la situation. L'insertion de ces facteurs explicatifs dans une vision temporelle, montre que l'on pourrait agir sur certains facteurs à court terme, alors que pour d'autres facteurs des politiques structurelles sont nécessaires.

Le premier axe de changement concerne le changement profond des pratiques et des manières d'agir des hommes politiques. Ce changement est souhaité par une majorité des jeunes, pour se réconcilier avec la participation à l'échelle locale. Ceci passe par une prise de conscience croissante des hommes politiques actuels et d'une volonté de changer leurs pratiques, ou par l'émergence d'une nouvelle génération d'hommes politiques (jeunes) avec des préoccupations proches des jeunes et pratiquant

des comportements acceptés par eux.

L'émergence de nouveaux conseillers municipaux jeunes – grâce aux nouvelles lois électorales – ouvre une perspective sérieuse pour un tel renouvellement. Ceci demeure toutefois conditionnée à un plus grand encadrement des élus jeunes, une formation constante pour améliorer leur rendement et accroître leur efficacité dans l'exécution de leurs mandats. Des actions visant la sensibilisation croissante des hommes politiques pour une meilleure prise en compte des préoccupations des jeunes est également souhaitée. Dans ce domaine, de nombreux projets sont à développer à un niveau local et national.

Le second axe de changement que notre étude a permis de souligner, concerne la nécessité de renforcer l'institutionnalisation de la participation des jeunes à l'échelle locale. Des pratiques nouvelles, simples à mettre en oeuvre peuvent renverser la situation à court terme (Quick Wins). Des pratiques comme la mise en place d'un budget jeune, la mise en place d'outils de suivi et d'évaluation, la mise en place de bases de données et de récolte d'information sur les actions des jeunes et leur valorisation, ou encore l'établissement de stratégies locales pour l'implication des jeunes sont des projets qui peuvent changer la donne à court terme dans les municipalités. La capitalisation des bonnes pratiques observées dans les municipalités sur ce terrain est également fondamentale pour atteindre les objectifs au niveau national.

Notre travail nécessite d'être complété et relativisé au moins de trois manières.

En premier lieu, nous avons cherché dans notre méthodologie à caractériser les facteurs de manière dissociés, alors même que dans la réalité, toutes les dimensions sont importantes et interreliées et qu'une véritable inclusion des jeunes dans la vie politique ne peut se concrétiser convenablement qu'à travers une inclusion économique, spatiale, sociale et culturelle. L'inclusion des jeunes dans la vie politique et dans la décision publique locale nécessite des préalables socio-économiques. Ainsi, un travail complémentaire est souhaitable afin de déterminer les chaînes de causalité entre les facteurs, et proposer des modélisations plus complexes permettant

d'expliquer l'abstention des jeunes à la vie publique locale. Toutefois, cette modélisation varie fortement d'un contexte local à un autre. Nos investigations montrent une trop grande diversité de situations entre les municipalités participantes à notre travail d'analyse.

En second lieu, les jeunes tunisiens ne représentent pas un groupe homogène. Outre la discrimination basée sur l'âge, un jeune peut être sujet à une discrimination basée sur le genre, la couleur de peau, le statut socio-économique, l'état physique ou le niveau du diplôme et d'instruction. Ceci conduit à revoir nos analyses et à établir des distinctions plus poussées. En effet, dans la tranche d'âge 18 à 35 ans, il convient au moins de distinguer trois tranches différentes : 18-21 ans, les 22-27 ans et les 28-35 ans. Pour chaque groupe il apparaît que les préoccupations et les motivations sont différentes. Alors que les raisons de la scolarisation, du rythme scolaire, de la volonté des parents pourraient être invoqués par le premier groupe, force est de reconnaître que le conjoint, les enfants en bas âge, le chômage, le manque de disponibilité pourrait être invoqués par la dernière tranche d'âge. Nos analyses nécessitent d'être affinées par le recours à des sous catégories de jeunes pour aboutir à des conclusions plus fines.

En troisième lieu, le refus de la jeunesse actuelle de participer à la politique institutionnelle (partis, syndicats, etc.), ne l'oppose pas forcément à la participation sociale et politique en général. La plupart des jeunes participent à des degrés différents à des activités communautaires ou associatives. Par moment, les jeunes semblent être en manque d'activités (participation) par un manque de leadership et par un manque d'insertion dans un environnement propice. Il s'agit de transformer les actions ponctuelles, ou encore la participation dans d'autres domaines de la vie à une participation structurée dans le cadre de l'espace public. Nos conclusions doivent ainsi être replacées dans leurs contextes. Si la jeunesse tunisienne participe peu ou faiblement à la vie publique locale, ceci n'exclue guère la possibilité d'un changement rapide des pratiques dès lors qu'un leadership se manifeste sur ce terrain. A ce jour, ce leadership est resté au stade des slogans et des vœux pieux.

Pour conclure, la transversalité de la question de la jeunesse exige une approche interdisciplinaire en matière

d'analyse et une démarche intersectorielle en matière d'intervention. Dans cette perspective, le développement du partenariat entre les différents acteurs s'avère nécessaire. Les causes derrière l'entrée en engagement politique des jeunes sont l'intersection entre les causes individuelles et les causes sociétales. L'une des causes profondes de cette désaffection pourrait faire remonter les possibilités de manque d'opportunités pour les jeunes. Mais également d'un manque de compétences. En effet, jeunes et institutions locales ont très peu de compétences liées à la construction des consensus (i), à la gestion des conflits (ii) à la mise en place de partenariats solides et pérennes autour de résultats concrets prédéfinis (iii) à la planification collective (vi), au suivi et l'évaluation des politiques publiques (v), etc. Ceci requiert une action rapide pour le renforcement de capacités des acteurs locaux.

7. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

On ne peut conclure un tel rapport sans prodiguer des recommandations susceptibles de déboucher sur des projets concrets sur le terrain et sur de nouvelles politiques publiques au niveau local et national. Dix recommandations sont faites à la lumière de notre analyse, dont chacune peut se décliner en actions concrètes et en projets.

1. Développer une vision à moyen terme (ayant comme cible 2025-2030) et une politique nationale de la jeunesse comme cadre de convergence de toutes les initiatives visant les jeunes. Ce cadre est un prérequis manquant à l'heure actuelle. Certes une vision sectorielle est développée de 2018 à 2020 par le ministère de la Jeunesse et des sports, mais une vision davantage ambitieuse avec des cibles précises est nécessaire pour le futur proche.
2. Lancer des études et des statistiques ciblées pour la mise en place d'un système d'information sur la jeunesse tunisienne. La documentation et la recherche sur la jeunesse tunisienne manque de bases de données cohérentes et couvrant une longue période, permettant le suivi des motivations et des aspirations des jeunes (voir de leurs pratiques quotidiennes). Une enquête spécifique jeunesse est à mettre en place au sein de l'Institut National des Statistiques. Toutes les décisions publiques devraient être fondées sur les données (data-driven decisions). Or, à ce jour, le nombre d'enquêtes et de travaux fondés sur les statistiques sont rares, voire inexistantes.
3. Créer des synergies entre les différents acteurs dont les rôles sont en relation avec les problématiques de la jeunesse. Le développement d'une approche intersectorielle est une nécessité pour mieux répondre aux aspirations des jeunes. Sans une approche unifiée, les divers ministères et organismes spécialisés dans la jeunesse ne pourront atteindre l'objectif de modifier les comportements des jeunes à court terme. Sur le secteur de la jeunesse, une multitude d'acteurs étatiques et non étatiques intervient sans une véritable coordination globale permettant de canaliser les initiatives.
4. Publier au moyen d'outils de communication facilement accessibles des informations adaptées aux jeunes qui clarifient et/ou expliquent ce qui se passe au niveau des différentes politiques et décisions qui concernent particulièrement les jeunes, afin que cela soit transparent et compréhensible. La vulgarisation des droits et des devoirs des jeunes, la diffusion des meilleures pratiques des jeunes, la communication sur les réussites sont des vecteurs de diffusion d'une nouvelle culture de la participation. En un mot, des projets permettant d'expliquer les mécanismes politiques aux jeunes et surtout allant vers une couverture des meilleures pratiques actuelles sont à démultiplier dans le futur.
5. Introduire et soutenir dans les établissements scolaires et universitaires un cadre tel que des conseils d'élèves, d'étudiants, et d'autres initiatives étudiantes qui permettent l'engagement des étudiants. Plus généralement, introduire dans le parcours scolaire et universitaire des composantes axées sur l'engagement et la participation sont recommandés. Ceci passe par une révision du modèle d'éducation vers un modèle dynamique où l'action a son importance. Un module d'enseignement consacré à la participation citoyenne admettant la pondération d'une matière fondamentale est à généraliser dans tous les établissements et à tous les niveaux.

6. Développer davantage ou inclure l'éducation à la citoyenneté dans les programmes à tous les niveaux de l'éducation formelle, en lui conférant une perspective locale et nationale est fortement recommandé. Les prestataires d'éducation formelle doivent inclure des méthodologies d'apprentissage non formelles pour encourager la pensée critique et permettre aux jeunes de tous les milieux de développer des attitudes et valeurs pour participer activement à la société. Le contenu de l'enseignement de l'éducation civique doit être révisé et mieux calibré en fonction des attitudes des jeunes.
7. Il convient de généraliser la pratique des budgets locaux destinés aux jeunes. Par cette pratique, les municipalités confient une partie de leurs ressources aux jeunes afin de les inclure au sein du travail municipal. Ces budgets sont une demande récurrente des jeunes dans toutes les régions. Ils peuvent être l'instrument le plus facile à mettre en place à court terme.
8. Mettre en place de nouvelles stratégies locales d'inclusion des jeunes utilisant les outils technologiques (internet et les médias sociaux). La culture numérique généralisée des jeunes pourrait être utilisée comme un moyen de les intéresser aux affaires locales. Des projets ciblés sur les technologies numériques pourraient avoir un impact fort sur les dynamiques locales de la participation citoyenne. Toutefois, les stratégies à mettre en oeuvre doivent être fondées sur des études qui spécifient les pratiques actuelles et les besoins des utilisateurs.
9. Pratiquer une campagne médiatique de grande ampleur pour sensibiliser les hommes politiques aux préoccupations des jeunes et à leurs pratiques. Le fossé entre les jeunes et les hommes politiques est très important et la communication pourrait améliorer les choses. Le manque de dialogue et de compréhension des préoccupations de l'autre sont des freins importants à la participation. Des campagnes nationales mais également des projets locaux favorisant ce dialogue (café politique, émissions de web radio, réunion régulières...) sont fortement recommandées.
10. Des actions ciblées vers les jeunes filles pour accroître leur taux de participation sont fondamentales, notamment dans certaines zones rurales. Mettre l'accent dans les années à venir sur les actions visant les jeunes des zones rurales est primordial. Exclu(e)s pour de nombreux facteurs – manque de moyens et de moyens de transports, inaccessibilité...- les jeunes habitant les zones rurales subissent une double discrimination. Il convient de les viser par des actions spécifiques et de rapprocher les manifestations et les événements à leur lieu d'habitation afin de rompre cette exclusion.

BIBLIOGRAPHIE

Angel-Urdinola, Diego F., Stefanie Brodmann, et Anne Hilger (2012). "Labor Markets in Tunisia: Recent Trends and Policy Options." Rapport, Banque Mondiale, Washington, DC.

«Emploi et questions sociales dans le monde 2016: Tendances pour les jeunes.» Rapport, Organisation Mondiale du Travail, Genève.

Banque Mondiale (2010), "Les jeunes des Pays Arabes : Promouvoir les opportunités et la participation ». Washington.

CFAD (Centre de formation et d'appui à la décentralisation) (2015), « La Gouvernance Locale et le PPP La mise en cohérence des différents acteurs publics et privés, la clé de voute d'une gouvernance locale réussie». Tunis.

Constitution de la république tunisienne du 27 janvier 2017.

Comité pour l'abolition des dettes illégitimes, «Tunisie (1) : Explosion Sociale De Janvier 2018 - Manifestations Et émeutes,» Janvier 15, 2018, <http://www.cadtm.org/Tunisie-1-Explosion-sociale-de>

Dahmani, Frida. «Tunisie : La Fuite Des Cerveaux S'accélère.» Jeune Afrique, Mai 9, 2018. <https://www.jeunefrique.com/mag/553227/societe/tunisie-la-fuite-des-cerveaux-saccele-re/>.

Espace Manager, Novembre 13 2017. «Fuite Des Cerveaux: 94000 Compétences Ont Quitté La Tunisie Depuis La Révolution», <https://www.espacemanager.com/fuite-des-cerveaux-94000-competences-ont-quitte-la-tunisie-depuis-la-revolution.html>

Faycel Zidi (2013), Politiques économiques et disparités régionales en Tunisie : une analyse en équilibre général micro-stimulé. Economies et finances. Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III, 2013.

GIZ (2013), « Organisations et initiatives en faveur de la participation des jeunes dans la commune de Jendouba ». Etude. Tunis.

GIZ (2013), Etude sur les « Organisations et initiatives en faveur de la participation des jeunes dans la vie communale ».

GIZ (2013), Etude sur les « Organisations et initiatives en faveur de la participation des jeunes dans la commune de Menzel Bourguiba ».

GIZ (2013), Etude sur les « Organisations et initiatives en faveur de la participation des jeunes dans la commune de Monastir ».

GIZ (2014), « La démocratie locale et la participation des citoyens à l'action municipale ».

Heinrich Böll Stiftung Tunisie (2017), Étude sur « La Perception Du Citoyen Sur La Représentativité Politique Et Les Élections Locales». <https://tn.boell.org/fr/etude-nationale-la-perception-du-citoyen-sur-la->

representativite-politique-et-les-elections-locales.

Institut Arabe des Chefs d'Entreprise (2015), « Guide de bonnes pratiques de Gouvernance locale ».

Institut Arabe des Chefs d'Entreprise (2016) Rapport Sur L'Attractivité Régionale. <http://www.iace.tn/wp-content/uploads/2017/01/Rapport-attractivite-regionale-2016-.pdf>.

INJER (Institut National de la Jeunesse et de l'Education Régionale), 2015, « Dispositifs de la participation des jeunes dans des conseils régionaux ».

Ministère des Affaires de la Femme, de la Famille de l'Enfance et des Personnes Agées, 2010, « Genre et participation de la femme à la vie publique ».

National Democratic Institute (2014), Rapport final sur les élections législatives et présidentielles de 2014 en Tunisie. [https://www.ndi.org/sites/default/files/Tunisia Election Report 2014_FR_SOFT \(1\).pdf](https://www.ndi.org/sites/default/files/Tunisia Election Report 2014_FR_SOFT (1).pdf).

ONJ (Observatoire National de la Jeunesse), 2013, Enquête Agora.

Organisation Internationale pour la Migration. 2014. Fiche thématique « l'organisation internationale pour la migration et la jeunesse tunisienne ».

OIT (Organisation internationale du travail), 2015, « La jeunesse tunisienne et l'économie informelle ».

PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), 2013, « Enquête nationale sur les attentes des jeunes à l'égard du processus constitutionnel et de la transition démocratique en Tunisie ».

PNUD et Forum des Sciences Sociales, 2014, « La corruption au quotidien, esquisse pour un indice de perception de la corruption en Tunisie ».

Réalités, Juin 13, 2018, «Municipales 2018 : 37% Des élus Sont Des Jeunes Et 47% Sont Femmes.» <https://www.realites.com.tn/2018/06/municipales-2018-37-des-elus-sont-des-jeunes-et-47-sont-femmes/>.

SIGMA Post, 2011, « Sondage d'Opinion Exclusif ».

Tiss, Mohsen. «Banque Mondiale : Le Chômage Des Jeunes Reste Très élevé En Afrique Du Nord.» L'Economiste Maghrébin, July 17, 2017. <https://www.leconomistemaghrebin.com/2017/07/17/banque-mondiale-chomage-jeunes->

UNFPA (Fonds des Nations Unies pour la population), 2015, « Défis de la jeunesse tunisienne ». <https://tunisia.unfpa.org/fr/publications/défis-de-la-jeunesse-tunisienne>

Laroussi Houda, « Politiques publiques et "bonne gouvernance" en Tunisie », Mondes en développement, 2009/1 (n° 145), p. 93-108. <https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2009-1-page-93.htm>

ANNEXE

ANNEXE I.

Données sur les ateliers organisés dans les 30 communes pilotes

Atelier	Localités	Date	Nbre participants	Hommes	Femmes	Age Moyen	Nbre Associations Présentes
1	Monastir	10/08/2017	23	9	14	21	7
2	Bizerte	18/08/2017	21	8	13	25	3
3	Kalaat Landalous	19/08/2017	21	15	6	21	3
4	Kairouan	24/08/2017	24	10	14	28	11
5	Testour	25/08/2017	26	11	15	32	10
6	Béjà	29/08/2017	13	5	8	26	3
7	Menzel Bourguiba	30/08/2017	29	15	14	25	6
8	Le Kef	06/09/2017	18	7	11	32	9
9	Makthar	13/09/2017	9	8	1	24	2
10	Siliana	14/09/2017	14	11	3	32	5
11	Jendouba	15/09/2017	11	7	4	31	4
12	La Marsa	20/09/2017	8	1	7	30	4
13	Regueb	27/09/2017	13	10	3	37	7
14	Sbeitla	28/09/2017	14	6	8	33	2
15	Théla	29/09/2017	20	16	4	30	2
16	El Haouaria	07/08/2018	23	16	7	32	6
17	El Mourouj	08/08/2018	44	20	24	26	6
18	Sidi Hessine	09/08/2018	51	40	11	32	7
19	Bir Lahfey	08/09/2018	24	16	8	28	6
20	Jbeniena	09/09/2018	14	8	6	24	2
21	Daouar Hicher	15/09/2018	24	16	8	27	3
22	Ghardimaou	15/09/2018	20	9	11	28	6
23	El Fahs	16/09/2018	54	39	15	24	7
24	Menzel Salem	16/09/2018	18	11	7	27	3
25	Gafsa	22/09/2018	36	25	11	31	8
26	Jelma	23/09/2018	28	18	10	30	7
27	Zaghouane	30/09/2018	38	28	10	29	8
28	Soliman	06/10/2018	42	22	20	30	10
29	Djerba Midoun	07/10/2018	52	21	31	24	8
30	Agareb	01/12/2018	24	16	8	28	8
Total	-	-	765	444 (58.1 %)	321 (41.9%)	28.2	173

ANNEXE II.

Principales données de base relatives aux 30 communes pilotes

N°	Localités	Nombre d'habitants ⁵²	Nombre des électeurs inscrits ⁵³	% hommes ⁵⁴	% femmes ⁵⁵	% jeunes entre 18 et 35 ans ⁵⁶	Nombre d'associations ⁵⁷ par gouvernorat
1	Monastir	93306	46430	50%	50%	37%	847
2	Bizerte	167759	80820	50%	50%	30%	869
3	Kalaat Landalous	26796	11075	55%	45%	36%	1068
4	Kairouan	165761	71386	52%	48%	33%	627
5	Testour	27540	13684	52%	48%	30%	425
6	Béjà	83780	42089	51%	49%	28%	425
7	Menzel Bourguiba	61919	27526				869
8	Kef	60876	35524	48%	52%	29%	458
9	Makthar	29052	13026	56%	44%	32%	451
10	Siliana	44736	23181	53%	47%	32%	451
11	Jendouba	74421	49945	51%	49%	31%	564
12	La Marsa	92987	51806	49%	51%	29%	4152
13	Regueb	41823	24065	54%	46%	38%	864
14	Sbeitla	36388	18340	50%	50%	41%	840
15	Théla	37128	16363	54%	46%	33%	840
16	El Haouaria	25995	13798	54%	46%	31%	1355
17	El Mourouj	104538	50600	51%	49%	35%	925
18	Sidi Hssin	109672	38119	53%	47%	32%	4407
19	Bir Lahfey	27225	15326	55%	45%	37%	901
20	Jbeniena	30764	14702	55%	45%	34%	1741
21	Daouar Hicher	84090	31394	51%	49%	31%	511
22	Ghardimaou	50793	20171	55%	45%	29%	588
23	El Fahs	34456	15911	51%	49%	29%	278
24	Menzel Salem	1824	905	50%	50%	29%	453
25	Gafsa	111170	54251	53%	47%	35%	841
26	Jelma	24732	13383	54%	46%	40%	901
27	Zaghouane	38445	20161	52%	48%	31%	278
28	Soliman	37749	18888	51%	49%	33%	1355
29	Djrb Midoun	63528	24777	59%	41%	30%	992
30	Agareb	40943	20009	56%	44%	33%	1741

⁵² INS

⁵³ ISIE

⁵⁴ Idem

⁵⁵ Idem

⁵⁶ Idem

⁵⁷ IFEDA

ANNEXE III.

Cartographie des principales études sur la jeunesse en Tunisie

Etude/ rapport	Aperçu	Auteur et date
Le rapport : “Surmonter les obstacles à l’intégration des jeunes”	Le rapport : “Surmonter les obstacles à l’intégration des jeunes” offre une analyse complète des obstacles sociaux, économiques, politiques et culturels rencontrés par les jeunes tunisiens. Le rapport s’appuie sur des données quantitatives à partir des résultats de l’enquête, d’une recherche qualitative approfondie, et des consultations directes avec les jeunes, les prestataires de services concernés et les décideurs afin d’identifier les causes profondes et les niveaux de l’inactivité généralisée des jeunes. Cette analyse est combinée avec un examen des programmes internationaux à succès sur l’emploi des jeunes, ce qui a conduit à une série de propositions pour de nouvelles politiques et approches axées sur les jeunes pour la Tunisie.	Banque mondiale 2014
Défis de la jeunesse tunisienne	L’étude essaie, quatre ans après la Révolution, de savoir où en est l’état de la jeunesse tunisienne et quels sont ses aspirations et les défis auxquels elle fait toujours face. Il propose une synthèse de différents travaux effectués sur la jeunesse tunisienne entre 2011 et 2015. Quatre défis majeurs ont été relevés, à savoir : L’emploi, la participation à la vie publique, la migration et la santé	UNFPA http://www.onj.nat.tn/pdf/p10.pdf
Le travail de jeunesse après la révolution	C’est pour lutter contre ce recul qu’en juin 2012, Le rapport rend compte de la visite de l’unité tunisienne Euro-Med Jeunesse, chargée du programme EuroMed Jeunesse IV, en coopération avec le Centre de ressources Salto-Youth EuroMed de la Tunisie dont l’objectif était d’étudier la manière dont les associations de jeunesse répondaient aux besoins de cette génération et de voir comment des organisations européennes pourraient contribuer à l’intensification des échanges entre l’Europe et la Tunisie. Ce rapport est le fruit de cette visite, au cours de laquelle 28 participants de 18 pays européens ont rencontré leurs homologues au ministère tunisien de la Jeunesse, dans les clubs de jeunes locaux et au sein des organisations de la société civile qui travaillent avec les jeunes, et ce afin de comprendre la situation sur le terrain et d’imaginer de possibles partenariats.	EuroMed 2012 http://www.onj.nat.tn/pdf/p2.pdf
La jeunesse tunisienne et l’économie informelle	La présente étude, tout en s’appuyant sur la littérature et les travaux déjà réalisés sur l’emploi des jeunes en Tunisie, vise tout d’abord, dans une première section, à dresser un panorama de la situation des jeunes sur le marché du travail et dans l’économie informelle en particulier, à partir des diverses bases de données existantes et en particulier des enquêtes auprès des ménages et des entreprises réalisées dans la période récente.	BIT (Bureau international du travail) Première édition 2015 https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/documents/publication/wcms_444912.pdf

	<p>Dans une seconde section, on passera en revue le cadre institutionnel, législatif et réglementaire ainsi que les politiques, dans les domaines de l'emploi, du travail et de la sécurité sociale afin d'y déceler les facteurs incitatifs à l'informalisation et à la formalisation des entreprises et des travailleurs, les blocages qu'ils ont pu susciter ainsi que les contournements qu'ils ont provoqués. L'objectif est de parvenir à un inventaire clair et exhaustif des mesures existantes qui permettra d'identifier leurs effets positifs, leurs contradictions ou leurs redondances. Une troisième section analyse le vécu des jeunes à partir des entretiens menés en focus groups dans les gouvernorats de Tunis, Kasserine et Monastir. Enfin une quatrième section propose des recommandations de mesures de politiques et de programmes innovants, afin de favoriser et faciliter la transition des jeunes de l'économie informelle vers l'économie formelle.</p>	
<p>Etudes sur les politiques jeunesse des pays partenaires méditerranéens Tunisie</p>	<p>Cette étude vise l'évaluation des politiques jeunesse en Tunisie, du point de vue des autorités et des structures associatives impliquées dans leur mise en oeuvre. L'objectif est aussi d'évaluer l'impact de ces politiques sur les jeunes eux-mêmes</p>	<p>http://www.onj.nat.tn/pdf/p7.pdf</p>
<p>Rapport annuel : Emigration non réglementaire depuis la Tunisie</p>	<p>chiffres recueillis par le ministère de l'Intérieur italien lors des contrôles effectués à l'arrivée de tentatives d'immigration non réglementaire ; des statistiques de l'UNHCR qui reprend les données des autorités italiennes; et d'une veille média permettant de regrouper les données du ministère de l'Intérieur tunisien à travers les informations divulguées dans ses différents communiqués.</p>	<p>FTDES (Forum Tunisien pour les droits économiques et sociaux) 2017 https://ftdes.net/rapports/emigration2017.pdf</p>
<p>Enquête nationale sur les attentes des jeunes à l'égard du processus constitutionnel et de la transition démocratique en Tunisie</p>	<p>Le rapport de synthèse présente les résultats d'une enquête empirique effectuée auprès d'un échantillon représentatif de jeunes tunisiens. Ce travail a été réalisé à la suite d'un appel d'offres lancé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) pour l'élaboration d'une enquête nationale sur les attentes des jeunes à l'égard du processus constitutionnel et de la transition démocratique en Tunisie. Cette mission s'inscrit dans le cadre du projet « Appui au processus constitutionnel, parlementaire et au dialogue national ».</p>	<p>Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) – Avril 2013 http://www.undp.org/content/dam/tunisia/docs/Projets/Gouvernance20%D%C3%A9mocratique/Publications/UNDP_TN_Rapport20%Gouvernance.pdf</p>

ANNEXE IV.

Questionnaire

ENQUÊTE SUR LA PARTICIPATION DES JEUNES DANS LE PROCESSUS DE PRISE DE DECISION DECENTRALISEE EN TUNISIE

Ce questionnaire a pour objectif d'étudier le comportement des jeunes dans le processus de prise de décision locale (notamment au niveau des municipalités) en Tunisie. Il sera exploité dans un objectif de recherche scientifique et de manière strictement confidentielle. Merci de bien vouloir répondre à ce questionnaire le plus sincèrement et le plus exactement possible. Les réponses ne prendraient qu'une dizaine de minutes. Nous vous remercions de votre collaboration et coopération.

A. DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

1. Êtes-vous? homme femme
2. Quel âge avez-vous ? ans
3. Quelle commune habitez-vous ?
4. Quelle est votre municipalité de rattachement ?.....
5. Quel est votre niveau d'études? Primaire Secondaire Universitaire Autres
6. Quel est votre dernier diplôme ?.....
7. Approximativement à quelle distance habitez-vous de votre Municipalité ? / ___ / Km
8. Avez-vous un emploi ? oui j'occupe un emploi je suis au chômage je suis en formation
9. Si oui :
Emploi stable emploi temporaire Autres Précisez :
10. Si oui, depuis combien de temps ?
11. Combien de frères et soeurs avez-vous ?
12. Situation des parents :

B. ENVIRONNEMENT ET EQUIPEMENTS DE LA COMMUNE

13. Quels sont les équipements à disposition des jeunes dans votre commune ? (vous pouvez cocher plusieurs cases)
Une maison de jeunes des clubs de jeunes une bibliothèque municipale
un club
14. Possédez-vous un moyen institutionnel de communication avec votre conseil municipal ? oui non
15. Possédez-vous un moyen institutionnel de communication avec votre « Mo3tamed »? oui non

16. Possédez-vous un moyen institutionnel de communication avec votre « Gouverneur»? oui non

17. Les partis politiques ont-ils des locaux dans votre commune ? oui non

18. Les associations et les ONG ont-ils des locaux dans votre commune ? oui non

19. Quels sont les équipements à disposition des jeunes dans votre commune ?

1..... 2..... 3.....

4..... 5..... 6.....

20. Quels sont les équipements manquant aux jeunes dans votre commune ?

1..... 2..... 3.....

21. Comment exprimez vous le besoin d'équipement complémentaires ?

1..... 2..... 3.....

22. Passez-vous par les canaux classiques de la prise de décision permettant d'exprimez ces besoins ?

oui non

C. TYPE D'IMPLICATION DANS LE PROCESSUS DE PRISE DE DECISION

23. Dans le cadre de vos activités, vous êtes consulté par les décideurs publics locaux pour :

Planifier et préparer les activités culturelles concernant les jeunes

Planifier et préparer les activités économiques concernant les jeunes

Planifier et préparer les infrastructures concernant les jeunes

Proposer des actions aux décideurs publics

Gérer un équipement public (ex. : un club de jeunes, suivis des devoirs des écoliers, etc.)

Animer des espaces ou des équipements publics (ex. musée, collecte de fonds, etc.)

Portez la parole de votre région ou commune au niveau national

Participez aux décisions de manière régulière sur la gestion quotidienne de votre commune

Communiquer et répondre aux demandes de l'administration de votre commune

Présenter des initiatives au niveau national

Je ne participe pas

Autres, préciser,

.....

D. INTENSITE DE LA PARTICIPATION

24. Si vous avez déjà participé d'une manière ou une autre à des activités ou à une prise de décision dans votre commune pourriez-vous nous informer sur l'intensité de ces activités. Cochez les cases correspondant aux activités effectuées lors des trois dernières années :

FORMES DE LA PARTICIPATION		Pas du tout 1	Faible 2	Moyen 3	Intense 4	Très intense 5
Maison de Jeunes	Participation à des débats animés					
	Participation à des tables rondes					
	Participation à des activités culturelles					
	Participation à des activités sportives					
Réunions politiques/ Partis	Avez-vous assisté à une réunion d'un parti politique ?					
	Avez-vous proposé des suggestions aux partis politiques					
	Avez-vous participé à l'élaboration d'un programme d'un parti politique au niveau local, régional ou national					
Vote	Avez-vous voté aux dernières élections ?					
	Avez-vous participé à des consultations nationales, régionales ou locales par voie de vote					
Associations/ONG	Participez vous aux activités d'une association ou plusieurs ?					
	Votre association est-elle consulté dans les décisions de votre commune, municipalité ?					
	Votre association participe-t-elle au processus de prise de décision local ?					
	Votre association a-t-elle pris des initiatives pour impliquer les jeunes dans le processus de prise de décision ?					
Conseil Municipal	Participez vous aux activités du conseil municipal ?					
	Avez-vous participé à l'élaboration du budget participatif ?					
	Avez-vous pris rendez-vous et discuté avec l'un des membres du conseil municipal ?					
	Avez-vous suggérez des propositions de politiques à conduire dans votre commune ou votre région					

FORMES DE LA PARTICIPATION		Pas du tout 1	Faible 2	Moyen 3	Intense 4	Très intense 5
E-Participation	Avez-vous donné votre avis sur les problèmes de votre commune via Facebook					
	Avez-vous donné votre avis sur les problèmes de votre commune via Tweeter					
	Avez-vous donné votre avis sur les problèmes de votre commune via Instagram					
	Avez-vous mené une campagne de sensibilisation à propos d'un problèmes de votre commune via les réseaux sociaux (pétitions, témoignage,...)					
	Avez-vous mené un sondage d'opinion à propos d'un problème de votre commune via les réseaux sociaux					
	Etes-vous abonné à une liste de diffusion relative aux informations dans votre					
	commune ou à un Forum de discussion sur la politique de votre commune ?					

25. Si vous avez des suggestions pour améliorer le processus de prise de décision et l'implication des jeunes, indiquez les produits utilisés en les classant du plus utilisé au moins utilisé :

1..... 2..... 3.....

26. Quels sont les principaux freins à votre participation au processus de prise de décision dans votre commune ? Donnez des exemples de documents utilisés :

1..... 2..... 3.....

27. Si vous avez coché au moins une case de la ligne « réseaux sociaux », donnez des exemples de la manière dont on peut améliorer l'usage des réseaux sociaux pour la e-participation :

1..... 2..... 3.....

.....

Merci d'avoir bien voulu remplir ce questionnaire

ANNEXE V.

Guide d'entretien

GUIDE D'ENTRETIEN SUR LA PARTICIPATION DES JEUNES DANS LE PROCESSUS DE PRISE DE DECISION DECENTRALISEE EN TUNISIE

Ce document est un guide pratique pour les entretiens à conduire par l'équipe de FCR afin d'étudier le comportement des jeunes dans le processus de prise de décision locale (notamment au niveau des municipalités) en Tunisie. Il sera exploité dans un objectif de recherche scientifique et de manière strictement confidentielle. L'entretien ne doit pas dépasser 10 minutes.

Nom et Prénom des enquêteurs :

Date :

Lieu :

Nom et Prénom de l'interviewé (facultatif):

Qualité :

Q1 : Les élections municipales se sont déroulées en 2018, qu'en pensez-vous ? Avez-vous voté ?

Q1 : Les élections municipales se sont déroulées en 2018, qu'en pensez-vous ? Avez-vous voté ?

Q3 : Connaissez-vous comment les décisions sont prises dans les municipalités ?

Q4 : Avez-vous déjà participé à un processus de prise de décision dans la commune? Décrivez votre expérience ? En êtes-vous satisfaits ? Quelles sont vos recommandations ?

Q5 : Est-ce que vous pensez que les événements des dernières années ont créé de meilleures conditions influençant votre participation?

Q6 : Quels sont les facteurs qui continuent à bloquer la participation des jeunes dans votre commune ?

Q7 : Quels sont les facteurs incitant à la participation des jeunes dans votre commune ?

E. DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

28. Êtes-vous?

29. Quel âge avez-vous ? ans

30. Quelle commune habitez-vous ?

31. Quelle est votre municipalité de rattachement (sur la base de l'adresse sur la carte d'identité)?.....

32. Approximativement à quelle distance habitez-vous du siège de votre Municipalité ?/___/ Km

33. Etes-vous ne dans les limites géographiques de cette commune ?

34. Quel est votre niveau d'études?

35. Quel est votre dernier diplôme ?.....

36. Avez-vous un emploi ?

37. Si oui :

38. Si oui, depuis combien de temps ?

39. Provenez-vous d'une famille : Petite – Moyenne - Grande

Publié par

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Siège de la société
Bonn et Eschborn, Allemagne

Initiative pour le Développement Municipal (IDM)

05 Place Pasteur
1002 Tunis Belvédère
www.giz.de/en/worldwide/32687.html

Mise à jour

Mars, 2021

Impression & Conception

IGD
Tunis

Cette étude a été réalisée par le bureau d'étude (FCR) Fastlane Consulting & Research

Sur mandat du
Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ)

